

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Faire de la sociologie. Entre investissement relationnel, contraintes professionnelles et utilité sociale Doing Sociology. Between Relational Investment, Professional Constraints, and Social Utility

Antoine Delporte et Lionel Francou

Volume 13, numéro 1, novembre 2017

Sur le thème de la recherche sur la recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044019ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044019ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Delporte, A. & Francou, L. (2017). Faire de la sociologie. Entre investissement relationnel, contraintes professionnelles et utilité sociale. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 13(1), 271–322.
<https://doi.org/10.7202/1044019ar>

Résumé de l'article

Confrontée à des processus de standardisation et de compétition, mais aussi en perte de légitimité dans l'espace public, la sociologie semble en difficulté malgré un nombre grandissant d'organisations et d'acteurs sociaux qui font appel à des chercheurs pour les aider à formuler des solutions à leurs problèmes. Les auteurs invitent à s'engager à la fois dans la sociologie, au moyen d'une pratique exigeante de cette discipline, et pour la sociologie, afin de défendre les spécificités scientifiques en matière de procédures d'enquête et de prises de parole dans l'espace public. Afin de dresser un état des lieux des difficultés rencontrées par la discipline et ceux qui la pratiquent, ainsi que de ses forces et atouts, l'article présente d'abord les mutations qui affectent le métier de sociologue, puis les formes de l'engagement du sociologue dans la relation avec les enquêtés et dans la société, que ce soit auprès d'organisations ou dans l'espace public.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Faire de la sociologie. Entre investissement relationnel, contraintes professionnelles et utilité sociale

ANTOINE DELPORTE

Université catholique de Louvain

LIONEL FRANCOU

Université catholique de Louvain

Introduction

Bien que la sociologie et, plus largement, les sciences sociales aient acquis une certaine reconnaissance dans l'espace public et soient régulièrement mobilisées par une multitude d'acteurs sociaux pour apporter des éclairages sur un grand nombre de problèmes spécifiques et de questions de société, des critiques très visibles médiatiquement mettent en évidence le fait que leur légitimité est loin d'être acquise. Ainsi, lorsqu'il était Premier ministre français, Manuel Valls a-t-il rejeté publiquement les « excuses sociologiques », tandis que l'ancien dirigeant de médias Philippe Val a publié un livre s'attaquant à ce qu'il nomme le sociologisme.

Les réactions de sociologues ne manquent pas : ainsi, Bernard Lahire défend la sociologie en répondant à son tour à ces critiques¹, tandis que Cyril Lemieux propose un petit livre

¹ Bernard Lahire, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, 2016.

grand public rassemblant 28 analyses portant sur des événements ou thématiques qui ont fait l'actualité récemment « pour comprendre l'époque (sans l'excuser) »². Ces premiers livres montrent, d'une part, la nécessité pour les sociologues de défendre les apports de leur discipline et, d'autre part, les difficultés rencontrées par la sociologie lorsqu'il s'agit de tenir des discours et d'adopter des postures qui soient intelligibles pour une large partie de la société : la pluralité de manières de pratiquer cette science sociale rendant sa visibilité encore plus compliquée, tout comme l'identification de principes communs dépassant des courants qui s'avèrent parfois contradictoires mais souvent complémentaires.

La coexistence de nombreuses théories et méthodologies ainsi que les recours variés qui y sont faits contribuent assurément à la richesse des analyses produites par les sociologues. Cependant, elles semblent également réduire les possibilités de porter collectivement, à défaut d'une parole commune gommant les différences, du moins une vision partagée du sens et de l'importance qu'a aujourd'hui la pratique de la sociologie. Cette difficulté est d'autant plus d'actualité dans une société qui se transforme et au sein d'un univers scientifique dont les mutations, ces dernières décennies, s'avèrent peu favorables aux spécificités qui font la force de notre discipline (que l'on pense à la recherche qualitative prolongée auprès des individus et des groupes sociaux, au-delà de l'étude de cas rapide, ou au rôle que les chercheurs peuvent – et doivent, selon nous – jouer dans l'espace public, aussi bien auprès des acteurs sociaux que dans les médias).

Alors que nous n'en étions pas encore pleinement conscients à l'époque, la réflexion qui prend forme dans ces pages a débuté lors des premières recherches que nous avons menées lorsque nous étions encore étudiants en master. Nous avons pu ébaucher une formalisation de cette réflexion lors de séminaires sur la pratique et l'éthique de la recherche en sociologie animés par Jean-Michel Chaumont, que nous remercions sincèrement pour ces apprentissages. Nous l'avons ensuite affinée au moyen de

² Cyril Lemieux et Saint-Oma, *Sociographic. 28 théories pour comprendre l'époque (sans l'excuser)*, Paris, Lemieux Éditeur, 2016.

notre pratique professionnelle de la sociologie depuis déjà (et à peine à la fois) plus de deux ans. Notre réflexion a évolué au fil de questionnements partagés et d'expériences de recherche diverses, allant de la réalisation d'une enquête quantitative réalisée sur commande, à la construction et à l'exécution de projets de recherches doctorales, en passant par un investissement commun dans l'aventure collective d'édition d'*Émulations*³, une revue de jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales.

Confrontés d'entrée de jeu à la complexité de cet univers particulier qu'est aujourd'hui le monde de la recherche et aux enjeux spécifiques qui président à la construction d'une carrière en son sein, nous avons souhaité, à mi-parcours de thèse, prendre ce temps d'un recul réflexif sur ce qui devrait, selon nous, être une voie à suivre prioritairement lorsque l'on pratique la recherche sociologique. Souhaitant nous engager dans la sociologie, nous voulons ici tracer les contours d'une posture réflexive et engagée, tant envers les enquêtés qu'envers le monde académique et, plus largement, la société.

Tout au long de cet article⁴, nous éclairerons les principaux enjeux avec lesquels le chercheur en sociologie est amené à composer, ses pratiques professionnelles ne pouvant entièrement s'extraire de leur influence. Nous proposons ainsi de nous attarder sur trois grandes dynamiques d'engagement, et autant de milieux, que le sociologue est amené à investir. Si elles ont déjà été souvent étudiées individuellement et sont loin d'épuiser la question de ce qui fait l'environnement dans lequel évolue le sociologue et avec lequel il doit interagir, nous proposons de les articuler afin de souligner comment ces trois dimensions de notre pratique professionnelle sont riches de sens et gagneraient à être

³ *Émulations* est une revue de sciences sociales publiée en ligne en libre accès (www.revue-emulations.net) et en version papier aux Presses universitaires de Louvain.

⁴ Nous souhaitons remercier très sincèrement les évaluateurs de la revue *Nouvelles perspectives en sciences sociales* ainsi que nos collègues Isabelle Jabirot, Olivier Struelens et Julie Voldoire dont les commentaires et critiques sur des versions antérieures de ce texte ont été d'une grande richesse et ont joué un rôle déterminant dans le fait que nous ayons pu faire aboutir la réflexion présentée dans cet article, dont nous assumons évidemment seuls la responsabilité.

plus souvent combinées ou, à tout le moins, à ce que les liens existants entre elles soient à la fois mis en avant et éclaircis.

Tout d'abord, nous traiterons des interrogations éthiques et méthodologiques du sociologue qui sont nourries par la rencontre des enquêtés, de son terrain et, aussi, plus largement, de son objet de recherche, qui s'avère souvent plus complexe qu'il ne pouvait l'imaginer de prime abord. Nous montrerons ainsi comment de nombreux chercheurs ont construit leurs rapports avec les enquêtés en conciliant un réel engagement dans la relation avec le fait d'opérer un recul réflexif sur la réalité sociale à laquelle ils sont en train de participer, qui peut par exemple impliquer la mise en jeu de la subjectivité du chercheur, ou la prise en compte des demandes et revendications des enquêtés, susceptibles d'influencer la manière de se comporter et de conduire sa recherche.

Ensuite, nous nous pencherons sur cet engagement dans un environnement social et institutionnel particulier, fonctionnant selon une série de règles et de contraintes, mais aussi de principes et d'enjeux, spécifiques. Il en va notamment ainsi de la question des financements de la recherche, de l'obtention (souvent difficile et incertaine) d'une reconnaissance par le chercheur, tant au sein du monde de la recherche universitaire qu'en dehors de celui-ci, mais aussi des questions relatives au *peer review* ou à l'injonction à publier à tout prix, popularisée au travers de l'expression *publish or perish*, qui ne sont pas sans effet sur le travail du chercheur.

Enfin, nous développerons plusieurs formes d'engagement possibles pour le sociologue dans la société et dans l'espace public, rarement valorisées à leur juste valeur par les sociologues ou, plus largement, du fait de mécanismes propres au monde de la recherche : il en va ainsi des critères de sélection des candidats à un poste qui reviennent souvent à favoriser la course aux publications scientifiques plutôt que la restitution des résultats de l'enquête, le travail collaboratif réalisé avec des acteurs sociaux ou les prises de parole dans les débats publics.

À travers ces trois formes d'engagement complémentaires du sociologue, qui constituent autant d'enjeux à embrasser dans nos pratiques professionnelles, nous souhaitons proposer des pistes

de réflexion susceptibles d'aider à tracer des contours communs à une sociologie qualitative. Celle-ci, par-delà des épistémologies ou des pratiques spécifiques, est amenée à devoir réaffirmer ses formes communes et l'importance de les préserver, voire de les renforcer, face à des dynamiques qui dépassent notre discipline et pourraient l'influencer négativement et durablement, si l'on n'y prend garde, au risque de faire disparaître les qualités, l'utilité et la pertinence actuelles de la sociologie pour notre société. Nous pensons cette réflexion d'autant plus souhaitable qu'il faudrait la prolonger à l'ensemble des sciences sociales (et en premier lieu à la sociologie quantitative, que nous avons ici dû laisser de côté) pour leur permettre de revendiquer leurs spécificités, ainsi que leurs complémentarités, afin de pouvoir durablement continuer à jouer un rôle plus que jamais nécessaire.

1. S'engager dans la relation

Au moment d'entreprendre une enquête – et plus particulièrement une enquête qualitative – le chercheur se retrouve confronté à une série de questions tant éthiques que pratiques relatives à son positionnement par rapport à un groupe social particulier. Longtemps limités dans leurs pratiques et leurs réflexions par des injonctions appuyées à la neutralité axiologique et à la rupture épistémologique (portées par des traductions et des interprétations des pères fondateurs de la discipline que sont Max Weber et Émile Durkheim qui ont été discutées par certains auteurs⁵), les sociologues ont depuis tenté de prendre en compte leurs valeurs, leur part de normativité et les différents moyens d'en faire un usage conscient dans l'enquête. De nombreux auteurs ont désormais développé une démarche réflexive sur leur relation avec les enquêtés, jugeant qu'une double dimension était indissociable du travail de terrain : une distanciation et un processus d'objectivation du rapport à son objet d'enquête,

⁵ Isabelle Kalinowski, « Leçons wébériennes sur la science & la propagande », dans Max Weber, *La science, profession et vocation*, Marseille, Agone, coll. « Banc d'essais », 2005; Francesco Callegaro, *La Science politique des modernes. Durkheim, la sociologie et le projet d'autonomie*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2015.

d'une part, ainsi que des dynamiques plurielles relevant de l'engagement, d'autre part.

1.1. L'enquêteur réflexif : une éthique du terrain

Si l'enquête qualitative permet de produire des données qui resteraient sinon inaccessibles, et est à ce titre nécessaire, elle pose également rapidement une série de questions au chercheur devant trouver un équilibre entre les exigences éthiques posées par cette proximité ainsi que son nécessaire travail d'objectivation et de montée en généralité. Il lui faut donc jongler entre ces exigences tout en veillant à ne pas trahir la confiance des enquêtés et à ne pas leur causer de tort. Le chercheur doit donc constamment veiller à l'équilibre entre ces deux dimensions, conciliables, à condition de s'en montrer conscient et d'y travailler : une visée de connaissance, essentielle à la science, doit aller de pair avec la prise en compte d'exigences éthiques fondamentales, tout aussi indispensables.

Lorsqu'un sociologue se lance dans un projet de recherche, il construit un certain type de rapport à son objet d'étude, qui sera toujours amené à évoluer, de façon plus ou moins radicale. Les réflexions de Christophe Adam permettent d'éclairer cette dynamique, ainsi que les formes qu'elle emprunte actuellement. Il explique comment de nombreuses années de tradition positiviste ont favorisé le développement d'une tendance, parfois inconsciente, au désengagement du chercheur dans son rapport à son objet d'étude, qui se cristallise notamment dans une figure de l'expertise froide et distante censée garantir une objectivité et une neutralité scientifiques idéales et idéalisées. Ainsi, « dans le domaine des sciences humaines, ce sont les impératifs de *contrôle* et de *maîtrise* qui se dessinent dans pareil dispositif et qui déterminent la relation à l'objet⁶ ». Alors que de plus en plus de chercheurs revendiquent aujourd'hui le fait d'effectuer un retour réflexif sur leur subjectivité et leur implication dans l'enquête, une tendance majoritaire consistait (et persiste encore à l'heure

⁶ Christophe Adam, « L'asocialité des sciences sociales expertes », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, p. 114.

actuelle) à se mettre en retrait, à s'absenter des dynamiques relationnelles, voire à se faire invisible dans ses analyses. Dans cette perspective, l'absence de retour réflexif, ou sous une forme très partielle, peut donc s'avérer potentiellement problématique, puisque le chercheur ne considère pas sa double implication, relationnelle et interactionnelle, dans les situations qu'il étudie et auxquelles il participe. Il est donc nécessaire de ramener la subjectivité au cœur de la réflexion, tout en prenant en compte ses différentes dimensions, et notamment les nombreuses interactions et relations dans lesquelles est pris le sociologue, qui mettent à la fois en jeu sa subjectivité et celle de ses enquêtés. Dans une perspective similaire, Lilian Mathieu rappelle qu'il est impossible de se rapporter « en surplomb » à son objet d'étude, étant donné que c'est « par une exploration des intériorités qu'une part au moins de la réalité sociale peut être saisie⁷ ».

À la dynamique de distanciation et d'objectivation du rapport à son objet d'étude doit s'ajouter une réflexivité sur son statut de chercheur sur le terrain, ainsi que sur son engagement en son sein. La posture de neutralité constitue en effet un leurre puisque le chercheur possède une série de représentations préalables et plus ou moins normatives de son objet, avant même de commencer à mener son enquête. Le chercheur ne doit donc pas s'extraire de la relation qu'il entretient avec les sujets de son étude, ce qu'il ne pourrait d'ailleurs pas réaliser sur le terrain. Il est essentiel que ces interactions particulières soient rendues apparentes, notamment car si les enquêtés peuvent finir par oublier le statut du chercheur dans certaines circonstances, il conservera néanmoins une influence sur le déroulement des interactions.

Il est donc essentiel de se pencher sur le statut de la relation que le chercheur construit avec ses enquêtés et sur la posture qu'il adopte vis-à-vis d'eux. Marta Roca i Escoda et Jean-Louis Genard soulignent l'importance de prendre en compte avec sérieux les discours ordinaires des acteurs et de les articuler avec le processus

⁷ Lilian Mathieu, « Sociologie des engagements ou sociologie engagée? Sur quelques problèmes axiologiques qui se posent à la sociologie des mobilisations », *SociologieS*, 2015, p. 2.

par lequel le chercheur objective son rapport à son terrain et à ses données⁸. Cette posture nous semble s'inscrire pleinement dans une démarche de recherche attentive et respectueuse des enquêtés ainsi que de leurs discours et catégories analytiques. Elle apporte également des éléments de réflexion qui contribuent aux discussions autour de la question de la rupture épistémologique qui préoccupe encore régulièrement les chercheurs. D'autres vont un cran plus loin encore : ainsi, Laurence Kaufmann et Marine Kneubühler rappellent-t-elles que Jeanne Favret-Saada⁹ avait déjà lancé les bases d'une réflexion autour de cette question avec ses propositions pour une anthropologie symétrique. Dans cette perspective, il s'agirait de construire l'enquête sur « un principe fondamental de symétrie entre l'ethnologue et l'indigène, mais aussi entre les savoirs affirmés des anthropologues et les croyances des sociétés archaïques¹⁰ ». En prolongeant ces intuitions, les auteures rappellent l'importance d'une double reconnaissance envers ses enquêtés, à la fois morale et ontologique : d'une part, la nécessité de considérer l'enquêté comme une personne avec une place particulière – au lieu d'un simple objet d'étude – et, d'autre part, l'importance de prendre au sérieux leurs discours.

S'interroger sur le rapport du chercheur à ses enquêtés, c'est également soulever la problématique de l'honnêteté avec laquelle le sociologue se présente sur son terrain et construit les relations avec les acteurs qu'il est susceptible d'y rencontrer, ce qui revient, incidemment, à aborder la question du consentement. Différentes considérations peuvent amener un chercheur à décider de cacher son statut, qu'il s'agisse de pouvoir accéder à des phénomènes sociaux difficiles à approcher autrement, ou de pouvoir mettre en évidence des mécanismes de domination, pour attirer l'attention sur leur existence ou les dénoncer. Cependant, quelle que soit la

⁸ Marta Roca i Escoda et Jean-Louis Genard, « La “rupture épistémologique” du chercheur au prix de la trahison des acteurs? Les tensions entre postures “objectivante” et “participante” dans l'enquête sociologique », *Espaces Temps.net*, 2011.

⁹ Jeanne Favret-Saada, *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard, 1977.

¹⁰ Laurence Kaufmann et Marine Kneubühler, « Introduction du Dossier “Affecter, être affecté. Autour des travaux de Jeanne Favret-Saada” », *SociologieS*, 2014, p. 3.

raison mobilisée pour justifier le fait d'avancer en masquant son statut, cette perspective pose un problème éthique qu'il convient de prendre en considération. Ainsi, les acteurs sociaux peuvent être amenés à se dévoiler, à livrer au chercheur leurs pratiques, représentations et discours, sans avoir la moindre idée qu'un tel processus est en cours. Pour tenter de répondre à cette question du consentement éclairé, des comités d'éthique sont formés dans un nombre croissant d'institutions, le plus souvent assez largement inspirés de leurs équivalents issus de la recherche biomédicale, voire façonnés à leur image. De tels comités tendent à exiger un consentement éclairé des enquêtés dès le démarrage de la recherche, ce qui s'avère peu adapté à la poursuite d'enquêtes inductives, par exemple, qui voient leur problématique évoluer au fil de la recherche. Ce phénomène pose également question puisqu'il peut contribuer à une logique « dédouanant le chercheur des risques liés à un mécontentement ultérieur de l'informateur¹¹ » et lui permettant d'éviter une réflexion sur l'éthique de la recherche, évacuée à l'aide d'un accord formel et formalisé.

Renversant la perspective traditionnelle où le sociologue est celui qui « établit les règles et limites de son implication dans la recherche », Marta Roca i Escoda et Jean-Louis Genard proposent que le chercheur s'annonce comme tel et qu'il établisse, en négociant avec le milieu qu'il désire investiguer, une convention permettant de poser un cadre à son intervention sur le terrain, quitte à accepter un certain nombre de conditions restrictives à ses ambitions de recherche. Cette posture permettrait également de clarifier la question de l'engagement du chercheur par rapport à son terrain en en négociant les termes et les frontières à ne pas dépasser¹².

Lors de son enquête sur l'association *Act Up*, Christophe Broqua a opté pour une implication limitée sous une série d'aspects qu'il estimait nécessaire *a priori* pour conserver « l'indépendance et la distance critique¹³ ». Cependant, il a observé que cette volonté

¹¹ Marta Roca i Escoda et Jean-Louis Genard, *op. cit.*, p. 6.

¹² *Ibid.*, p. 11.

¹³ Christophe Broqua, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, n° 75, 2009, p. 111.

de rester à distance posait plus de problèmes qu'elle n'en résolvait, d'autant plus lorsque les attentes du chercheur et des enquêtés sont différentes :

Cet épisode éclaire le caractère doublement négocié de la distance à construire avec l'objet ou le groupe : d'un côté des activistes qui m'incitent à plus d'engagement et, de l'autre, certains professionnels ou chercheurs qui observent avec circonspection ou confusion mon activité militante. Ici, la construction de la distance ne dépend pas du seul rapport au groupe étudié mais aussi des regards extérieurs qui la jaugent et l'évaluent tant bien que mal; les acteurs participant à la définition du statut de l'ethnographe, de la relation ethnographique et de la distance à construire avec le groupe ethnographié, ne sont donc pas seulement les membres de ce groupe¹⁴.

Sur un terrain aussi militant et sensible, cette tension, révélant une rencontre infructueuse entre les attentes des uns et des autres, s'est exprimée de façon d'autant plus forte que les enquêtés s'attendaient à une implication plus nette de sa part dans la cause, certains regrettant son positionnement jugé à la marge, d'autres l'y rejetant « avec méfiance¹⁵ ». Pour Bénédicte Havard-Duclos, qui a mené une recherche auprès de personnes mal-logées, l'enquête peut même imposer une « obligation à être militante », condition indispensable à la possibilité même de son déroulement, sous peine de se voir progressivement écarté de son terrain¹⁶. Comme l'explique Lilian Mathieu, la combinaison des identités de chercheur et de militant est envisageable et peut d'ailleurs faciliter l'entrée sur le terrain, à la condition que les différents registres de prises de parole du chercheur soient explicités¹⁷.

1.2. Des relations entre sympathie, malaise et rupture

Outre le travail réflexif que le chercheur doit réaliser sur son implication et sa subjectivité, il convient également qu'il prenne plus spécifiquement en compte son rapport normatif à son objet

¹⁴ *Ibid.*, p. 117.

¹⁵ *Ibid.*, p. 118.

¹⁶ Bénédicte Harvard-Duclos, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme limitante dans l'association Droit Au Logement (DaL) à la fin des années 1990 », *SociologieS*, 2007.

¹⁷ Lilian Mathieu, *op. cit.*, 2015.

d'étude et le regard moral qu'il porte ou est susceptible de porter sur ses enquêtés avant de se lancer dans une recherche, mais également au fil de celle-ci et à son issue. Parmi les raisons qui motivent certains chercheurs à choisir un objet d'étude et un terrain en particulier se trouvent notamment le fait d'éprouver à son égard une certaine sympathie, d'y retrouver des éléments de leur propre biographie, de mettre au jour des dynamiques sociales problématiques, ou encore de mieux comprendre un milieu dans lequel ils sont (ou ont été) personnellement impliqués, comme travailleurs, militants, etc. Le démarrage d'une recherche sur un tel terrain semble facilité car les enquêtés apparaissent alors comme sympathiques ou familiers, et certaines connexions préalables peuvent même faciliter le processus d'introduction auprès des enquêtés. Il convient cependant de prendre conscience des limites et exigences de cette position, notamment face aux éventuelles demandes des enquêtés pour que le chercheur puisse s'affirmer dans son engagement auprès d'eux. Dans cette perspective, les chercheurs peuvent être confrontés à des terrains et à des enquêtés pour lesquels ils n'éprouvent strictement aucune sympathie, voire qui les rebutent franchement. Se retrouver face à un terrain de ce type entraîne une série de difficultés pratiques et morales pour le chercheur, qui peut finir par y renoncer afin de retourner sur des terrains qui lui sont plus accessibles. Lilian Mathieu évoque ainsi les difficultés qu'il a rencontrées lorsqu'il a voulu se pencher sur les mouvements anti-avortement, avant de renoncer à investiguer plus avant cet objet d'étude, par manque d'enthousiasme et du fait d'« un fort sentiment de ne pas être à sa place¹⁸ ».

Pour d'autres chercheurs, comme Martina Avanza, l'engagement auprès d'enquêtés pour lesquels on n'éprouve pas de sympathie permet entre autres de mettre au jour une série de difficultés et de processus réflexifs qui ont longtemps été laissés de côté par les sociologues et les ethnographes. Ainsi, confrontée à des militants

¹⁸ Lilian Mathieu, « Étudier la prostitution au sein de l'association Cabiria. Retour réflexif sur une expérience de recherche », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 148.

ouvertement racistes d'un parti politique italien, la Ligue du Nord, elle a pu accéder à une réalité peu étudiée tout en faisant évoluer les questionnements sur la juste distance à entretenir avec de tels enquêtés et sur la possibilité de développer pour eux une forme d'empathie. Au fil de sa recherche, Martina Avanza a tenté d'analyser les formes de son rapport à son objet d'étude et notamment les différents stratagèmes qu'elle a dû mettre en place pour pouvoir réaliser son terrain (périodes courtes, coupure totale avec sa vie en France, dissimulation d'informations personnelles, etc.)¹⁹ dans une perspective proche de ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan appelle le « cynisme méthodologique²⁰ ». Ainsi cadrée par les besoins de son enquête, elle évoque, en s'inspirant de Jeanne Favret-Saada²¹, la juste distance comme « l'incessant parcours des différentes places que les membres de la société d'accueil vous assignent²² ». En effet, loin de se contenter d'accepter la présence du chercheur comme allant de soi, les enquêtés tentent de définir à leur façon la relation avec le sociologue en la tournant si possible à leur avantage.

Au fur et à mesure de ce travail réflexif sur sa position ambivalente par rapport à son terrain, Martina Avanza a pris le parti de prendre au sérieux les représentations et les pratiques des enquêtés pour en livrer une description et une analyse méticuleuses. À défaut de vouloir contribuer au renforcement de leur mouvement ou de leurs revendications qu'elle ne partageait pas, elle a pu trouver un juste milieu dans son « cynisme méthodologique » en analysant les relations et les dynamiques, tout en sortant progressivement des différents stéréotypes qui étaient jusque-là largement partagés au sujet de ces enquêtés. On le voit, de nombreux questionnements éthiques peuvent apparaître lors de

¹⁹ Martina Avanza, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas "ses indigènes"? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », dans Alban Bensa et Didier Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2008, p. 41-58.

²⁰ Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, no 3, 2000, p. 417-445.

²¹ Jeanne Favret-Saada, *op. cit.*

²² Martina Avanza, *op. cit.*, p. 51.

la réalisation d'une recherche et, dans de tels cas extrêmes, les enseignements en sont d'autant plus riches et nombreux.

Dans des configurations plus rares, le chercheur peut se retrouver confronté à des situations d'enquête qui vont jusqu'à l'inviter à repenser radicalement la délicate balance entre l'obtention de données analysables et le respect de la confiance accordée par ses enquêtés. Le cas de l'anthropologue Nancy Scheper-Hughes est à ce titre particulièrement révélateur : elle fut en effet confrontée à un système profondément inhumain, celui du trafic d'organes et de ses conséquences dramatiques pour les plus pauvres et vulnérables. Face à la mise en danger d'autrui et à la gravité du système qu'elle avait pu approcher, elle a pris la décision de continuer son enquête, pour en approfondir la compréhension, avant de dénoncer *a posteriori* une partie de ses enquêtés²³. Si sa décision peut paraître inévitable au vu de la gravité des faits, elle a le mérite de rappeler les dilemmes rencontrés par le chercheur sommé, d'une part, de poursuivre son enquête qui l'amène à interroger le social en profondeur et, d'autre part, de réagir à une situation insoutenable moralement. En effet, si le sociologue est un chercheur, il est aussi un citoyen et un être humain avant tout. Nancy Scheper-Hughes a ainsi choisi de publiciser ce problème social, traitant de cette thématique de façon générale, offrant un témoignage (mais sans diffuser de données précises sur ses enquêtés) auprès des médias et d'autorités politiques – dans les pays concernés, mais aussi devant l'ONU, le Congrès des États-Unis ou les institutions européennes. Elle a ensuite décidé de franchir un cap supplémentaire et a partagé une partie de ses données avec différentes organisations policières (aux États-Unis et en Afrique du Sud) :

The information I gave concerned only the traffickers and surgeons and not the people who had been trafficked. The decision to do so was not easy. Anthropologists are not detectives and we are trained to hold anthropologist–informant relations as a kind of sacred trust. [...] I had no precedents to follow and had to rely on my conscience and on the values of social justice,

²³ Nancy Scheper-Hughes, « Parts Unknown: Undercover Ethnography of the Organs trafficking Underworld », *Ethnography*, vol. 5, n° 1, 2004, p. 29-73.

*equity and human dignity that I hold as the bedrock of anthropological humanism, as quaint and as antiquated these may seem in the posthuman age*²⁴.

Ce cas extrême a le mérite de poser une série de questions et de dilemmes pouvant, à des degrés divers, être rencontrés par le sociologue et l'amener à devoir décider *in situ*, parfois très rapidement ou sans possibilité d'y échapper, s'il poursuit son enquête en fermant les yeux ou s'il dénonce des infractions et crimes, plus ou moins graves, dont il a pu être témoin, ou auxquels il a lui-même en partie participé, comme Alice Goffman²⁵. Cette prise de position pourra ainsi, dans certains cas, impliquer d'adopter une posture – par exemple de dénonciation – contraire à l'intérêt de l'enquête ou aux engagements pris vis-à-vis des enquêtés.

2. S'engager dans un métier en mutation

Le chercheur en sociologie évolue au sein d'un environnement social et institutionnel qui fixe les règles du jeu et lui impose une série de contraintes avec lesquelles il doit inévitablement composer et qui influencent ses recherches, voire la possibilité de les mener. La question du financement de la recherche se pose avant même qu'elle ne débute, tandis que la course à l'*impact factor* entraîne d'importantes recompositions du métier, influençant à la fois les pratiques professionnelles et les conditions concrètes de leur réalisation, qui ne sont pas sans effets sociaux, notamment sur la capacité du chercheur à concilier ce travail avec d'autres activités et occupations (vie de couple ou de famille, loisirs, autres engagements...). Ce contexte dans lequel se pratique la recherche

²⁴ Nancy Scheper-Hughes, *op. cit.*, p. 44. Notre traduction : « les informations que j'ai transmises concernaient uniquement les trafiquants et les chirurgiens, et en aucun cas les victimes de ces trafics. Prendre cette décision ne fut pas simple. Les anthropologues ne sont pas des détectives et nous sommes par ailleurs formés à considérer les relations avec nos informateurs comme reposant sur une confiance presque sacrée. [...] Je n'avais aucun précédent pour me guider et je ne pouvais dès lors que me reposer sur ma conscience et sur les valeurs de justice sociale, d'équité et de dignité humaine que je considère comme le socle de l'humanisme anthropologique, aussi pittoresque et désuet qu'il puisse paraître dans cette époque "post-humaine" ».

²⁵ Alice Goffman, *On the Run: Fugitive Life in an American City*, Chicago, University of Chicago Press, 2014.

en sociologie, s'il s'impose aux individus de façons différenciées, n'en a pas moins un impact réel sur ce que signifie produire de la science et sur les conditions pratiques de cette activité, par exemple sur les choix opérés en matière de sujets de recherche ou de méthodologies, plus ou moins « rentables ».

2.1. « Le savoir n'est pas une marchandise et ne se monnaie pas »

Si différents organismes financent des recherches en sociologie, ils ne poursuivent pas tous les mêmes objectifs et leurs attentes varient, tout comme les moyens qu'ils mettent à disposition des chercheurs. Les motivations qui poussent une institution ou une organisation à dégager des moyens financiers pour la recherche ne sont évidemment pas sans effet sur la manière dont elle conçoit ce qu'est une « bonne recherche », qui pourra aussi bien être fondamentale, appliquée, utile, voire rentable (dans la perspective d'une *spin-off*, par exemple – c'est-à-dire une entreprise cherchant à tirer des profits des résultats d'une recherche). Une lecture rapide de cette question peut amener certains à vanter la pureté du financement public de postes stables dans la recherche scientifique et à rejeter en bloc les alternatives proposées par des institutions publiques variées (Europe, Régions, etc.) ou des organisations privées (entreprises, fondations, etc.).

Le FNRS, en Belgique, qui finance des bourses de doctorat²⁶, ou le CNRS en France, sont encore largement considérés comme les promoteurs d'une recherche dite « fondamentale », non utilitariste, favorisant une compréhension approfondie du monde qui nous entoure, susceptible de servir *in fine* la société dans son ensemble. Ces institutions reconfigurent malgré tout leurs attentes afin de soutenir des recherches à l'impact social jugé plus élevé et direct, voire répondant à des demandes sociales jugées prioritaires.

²⁶ En France, au contraire, la plupart des bourses sont financées par le biais d'allocations du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, complétées par des activités de monitorat. Le nombre de doctorants menant leurs recherches sans financement y est également beaucoup plus élevé qu'en Belgique.

Ainsi, depuis 2012, le FNRS finance aussi des projets de recherche par le biais d'un appel FRESH (Fonds pour la recherche en sciences humaines) dont l'objectif affiché est de « répondre à des besoins différents et complémentaires de la recherche fondamentale en sciences humaines et sociales ». Pour ce faire, deux jurys se penchent sur les projets de recherche une fois par an, « l'un dédié aux défis culturels et l'autre aux défis économiques et sociaux ». Chaque jury, composé d'une dizaine de membres, des enseignants-chercheurs et trois « représentants de la société civile », est chargé d'évaluer « à la fois la qualité scientifique des dossiers et l'intérêt sociétal et/ou stratégique des projets de recherche²⁷ ».

Le 18 novembre 2015, à peine quelques jours après les attentats qui ont touché Paris et Saint-Denis, le président du CNRS, Alain Fuchs, a lancé un appel nommé « attentats-recherche » invitant « l'ensemble de notre communauté académique » à proposer des « sujets pouvant relever des questions posées à nos sociétés par les attentats et leurs conséquences, et ouvrant la voie à des solutions nouvelles – sociales, techniques, numériques ». Il précise ensuite « l'objectif est d'occuper des terrains vacants » et de « pouvoir présenter des résultats dès 2016 », à court terme donc²⁸. Au final, sur plus de 300 projets déposés, une soixantaine a obtenu un financement, dont 80 % relevaient des sciences humaines et sociales²⁹. Si de tels appels ciblés et lancés dans l'urgence ne sont pas (encore?) la norme, il s'en produit néanmoins de temps à autre. Ainsi, en France, l'Agence nationale de la recherche (ANR) avait par exemple lancé un appel à projet

²⁷ Appel FRESH/F.R.S.-FNRS 2012 sur le site internet du FNRS, <http://otds.sipr.ucl.ac.be/cps/ucl/doc/drt/documents/FNRS-FRESH-1.pdf> (consulté le 14 avril 2017).

²⁸ Lettre d'Alain Fuchs sur le site internet du CNRS, http://www2.cnrs.fr/sites/communiqu/fichier/appe_alain_fuchs.pdf (consulté le 14 avril 2017).

²⁹ Selon l'« éditorial » signé par Sandra Laugier, sociologue et directrice scientifique adjointe de l'INSHS, chargée de mission auprès du président du CNRS pour la place des sciences dans la société, sur le blog « Face au terrorisme, la recherche en action » hébergé sur le site internet du CNRS et ayant « pour objectif de présenter certains de ces travaux en cours », <https://lejournal.cnrs.fr/nos-blogs/face-au-terrorisme-la-recherche-en-action/editorial> (consulté le 14 avril 2017).

« flash » sur le thème « Séisme Haïti. Pour une reconstruction durable » afin d'encourager la production de résultats rapides suite au séisme lourd de conséquences qui avait frappé ce pays en 2010³⁰. Dans plusieurs pays d'Europe occidentale, une même tendance à la promotion de priorités politiques particulières à l'aide des instruments de financement de la recherche est observable, par-delà les particularismes nationaux³¹.

De telles institutions tendent donc à faire évoluer les critères d'évaluation et d'attribution de financements en sciences sociales, ce qui n'est pas sans effet sur les recherches sociologiques qui pourront ou non être menées, à l'aune de leurs effets sociaux supposés plus directs. Si de nombreux travaux ont pu mettre en évidence les conséquences du « financement sur projet » de la recherche scientifique sur le travail des chercheurs³², ce mécanisme, qui « est souvent présenté comme l'un des instruments de la réforme contemporaine de l'État » et « fait partie intégrante de l'arsenal de la nouvelle gestion publique³³ » se trouve pourtant appliqué à la recherche dès la première moitié du XX^e siècle. Son succès et son extension sont „aujourd'hui en hausse notable, entraînant une « marche forcée vers la recherche sur projets, que certains établissements ont encore des difficultés à absorber³⁴ » et une injonction à rencontrer une dite « demande sociale », qui

³⁰ Appel « Séisme Haïti. Pour une reconstruction durable », Agence nationale de la recherche, www.agence-nationale-recherche.fr/suivi-bilan/historique-des-appels-a-projets/appel-detail1/seisme-haiti-pour-une-reconstruction-durable-2010 (consulté le 6 juillet 2017).

³¹ Martin Benninghoff, Raphaël Ramuz et Jean-Philippe Leresche, « Transformations des politiques de recherche en Europe : les cas de la Suisse, de l'Allemagne et de la France », *Revue française d'administration publique*, n° 112, 2004, p. 777-789.

³² Julien Barrier, « La science en projets : financements sur projets, autonomie professionnelle et transformations du travail des chercheurs académiques », *Sociologie du travail*, n° 53, 2011, p. 515-536; Matthieu Hubert et Séverine Louvel, « Le financement sur projet : quelles conséquences sur le travail des chercheurs? », *Mouvements*, vol. 71, n° 3, 2012, p. 13-24.

³³ Jérôme Aust, « Financer la recherche sur projet. Figures historiques d'un dispositif de gouvernement », *Genèses*, vol. 94, n° 1, 2014, p. 2-6.

³⁴ Gaëlle Covo, « L'évolution du fonctionnement de la recherche vers un mode projet et ses conséquences sur l'Université : le regard de celle qui accompagne les chercheurs au quotidien », *Sciences de la société*, n° 93, 2015, p. 54-55.

apporte autant de difficultés que d'opportunités aux chercheurs, en leur permettant de « se construire des espaces de liberté, des marges de manœuvre », une manière de refuser les « oukases que l'industrie ou les gouvernements chercheraient à leur imposer³⁵ ».

Si les agences nationales de la recherche jouent un rôle important de financeurs, il en va de même de l'Union européenne, que ce soit par le biais des bourses Marie Skłodowska-Curie ou de projets financés à l'aide du FEDER (Fonds européen de développement régional). De nombreux acteurs privés proposent également des alternatives en matière de financements de la recherche, souvent axées sur la résolution d'un problème ou l'étude d'une question spécifique, qu'il s'agisse d'associations, d'entreprises ou de fondations, même si les données manquent pour porter un regard éclairé sur la répartition des ressources financières, ainsi que son évolution, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique³⁶.

Le rapport sur *Les Sciences participatives en France* dirigé par François Houllier souligne le fait que « les programmes de recherche des organismes scientifiques et leur rythme de financements sont plus longs que ceux de la majorité des associations, qui espèrent des résultats et des impacts plus rapides³⁷ ». Ainsi, comme l'explique Christophe Robert, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre, des recherches y sont commandées à des chercheurs spécialistes de différentes thématiques (dont des sociologues) afin d'alimenter le « rapport annuel sur l'état du mal-logement en France » de la Fondation³⁸. Certains auteurs se montrent très critiques sur les conséquences d'une mutation du

³⁵ Michel Grossetti, « Introduction : sciences et demandes sociales au tournant du siècle », *Sciences de la Société*, n° 49, 2000, p. 6.

³⁶ Benedetto Lepori, « Options et tendances dans le financement des universités en Europe », *Critique internationale*, n° 39, 2008, p. 25-46.

³⁷ François Houllier (dir.), *Les Sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques & recommandations*, rapport réalisé à la demande du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016.

³⁸ Christophe Robert, « Limites et effets de levier de la recherche en sciences humaines dans le combat contre le mal-logement », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série, n° 9, 2009, p. 165-175.

financement de la recherche scientifique qui incite les chercheurs à se tourner vers des objets qu'ils savent intéresser les pouvoirs publics, ajustant dès lors leurs thématiques de recherche à des préoccupations terre-à-terre plutôt que dans une visée de progression de la connaissance³⁹. Robert Castel prend quant à lui un contrepied volontairement provocateur lorsqu'il va jusqu'à affirmer que « tout travail sociologique digne de ce nom est une tentative de réponse à une demande sociale⁴⁰ ».

Si la recherche par projet ou la relation aux commanditaires de recherches dont les thématiques sont définies a priori peuvent limiter le chercheur ou l'empêcher de s'interroger sur certaines questions jugées peu prioritaires par ceux qui lui confient les moyens de mener une recherche, il semble néanmoins souvent en mesure, d'une manière ou d'une autre, de négocier des arrangements au fil de la recherche, notamment en ce qui concerne la problématisation ou le dispositif d'enquête. Ainsi, Édouard Gardella et Cécile Lavergne soulignent différents enjeux que le chercheur doit négocier au mieux lorsqu'il travaille sur une commande. Ils pointent avant tout la « question de la traduction » qui « se pose à différents niveaux : celui d'abord de la traduction d'une commande en problématique de recherche; celui ensuite de la remise du rapport⁴¹ » qui permet de formuler une critique, mais implique de maîtriser les codes et le langage nécessaires pour se faire comprendre et pour faire accepter les résultats de la recherche. Ils soulèvent aussi « la difficile et épineuse question de "l'autonomie" du ch_{er}cheur⁴² » et constatent,

³⁹ Michel Trépanier et Marie-Pierre Ippersiel, « Hiérarchie de la crédibilité et autonomie de la recherche. L'impensé des analyses des relations universités-entreprises », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 148, n° 3, 2003, p. 74-82.

⁴⁰ Robert Castel, « La sociologie et la réponse à la demande sociale », dans Bernard Lahire (dir.), *À quoi sert la sociologie?*, Paris, La Découverte, 2004, p. 68-69.

⁴¹ Édouard Gardella et Cécile Lavergne, « Introduction : problèmes publics, évaluation et militantisme », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 139.

⁴² *Ibid.*, p. 142.

avec enthousiasme, la « possibilité d'une importation des acquis du travail de commande dans la recherche fondamentale⁴³ ».

Lorsqu'il s'agit de dessiner le cadre dans lequel doit prendre place la recherche sociologique, de nombreux chercheurs dont Arnaud Fossier et Édouard Gardella considèrent que

le savoir n'est pas une marchandise et ne se monnaie pas. Les chercheurs doivent avoir la possibilité de formuler leurs projets de recherche en toute liberté; les sciences humaines et sociales ne sauraient être réduites à des commandes de court terme, à visée purement utilitaire, dans lesquelles les enjeux et les objets de la recherche seraient surdéterminés par des relations de pouvoir à sens unique⁴⁴.

Animés par cet idéal d'une indépendance et de conditions matérielles de la recherche favorisant un travail de qualité, nombre de (jeunes) chercheurs sont amenés à tomber de haut lorsqu'ils découvrent la réalité des conditions matérielles avec lesquelles ils doivent composer⁴⁵.

2.2. Une reconnaissance aux formes incertaines?

Dans un contexte où il arrive régulièrement que des politiciens prennent position pour remettre en cause la légitimité de la sociologie – comme en témoigne par exemple la déclaration de Manuel Vals sur lesdites « excuses sociologiques » – la question de la reconnaissance du travail accompli par le sociologue vient s'ajouter aux dimensions précédemment exposées pour compliquer plus encore le contexte dans lequel il est amené à évoluer. D'après Charles de Froment, « du strict point de vue du prestige social,

⁴³ *Ibid.*, p. 143.

⁴⁴ Arnaud Fossier et Édouard Gardella, « Avant-propos. Démocratiser les sciences humaines », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 10, 2010, p. 6-7.

⁴⁵ Voyez, à cet égard, le témoignage de Xavier Dunezat, qui a démissionné de son poste de maître de conférences en sociologie et en a expliqué les raisons : « Pourquoi je démissionne de mon poste d'enseignant-chercheur en sociologie à l'université », <http://www.liens-socio.org/Pourquoi-je-demissionne-de-mon> (consulté le 14 avril 2017). Ce texte avait été largement partagé en 2007, et commenté, notamment dans *Le Monde* ou par Numa Murard, « La parenthèse (Xavier Dunezat). Pour l'émergence d'un débat (vraiment) contradictoire sur l'Université », *Mouvements*, vol. 55-56, n° 3, 2008, p. 46-52. Plus récemment, voyez aussi le texte de Massimiliano Nicoli (2016) diffusé début 2017 par le *Carnet Zilsel* (<http://zilsel.hypotheses.org/2772>, consulté le 14 avril 2017).

il semble bien que les sciences sociales traversent donc aujourd'hui une zone de fortes turbulences. Elles souffrent en effet, par rapport à la situation qui fut la leur dans les années 1960-1980, d'un déficit d'image et de légitimité⁴⁶ ». Cette faible légitimité des sciences sociales dans l'espace public, susceptible de réduire les « vocations⁴⁷ » et, ce faisant, le nombre de doctorants, surtout en étant combinée à une diminution des financements publics, est d'autant plus paradoxale que « la demande sociale de production de ces savoirs n'a jamais été aussi forte, que ce soit de la part des décideurs politiques et économiques, des associations, des entrepreneurs, des militants, des artistes⁴⁸ ». Selon ces auteurs, les chercheurs en sciences humaines et sociales souhaiteraient une « reconnaissance symbolique, voire une revalorisation politique des sciences humaines et sociales », tandis que les autorités publiques tentent de leur imposer un cadre de pensée et d'action façonné par une certaine rationalité de la « productivité » et de la « rentabilité économique⁴⁹ », ce qui n'est pas sans conséquence sur les formes prises par la recherche et les pratiques de ceux qui la mènent, comme le dénonce Jean-Claude Kaufmann.

Deux éléments importants caractérisent ce nouveau métier [d'expert]. Le premier est de répondre aux critères de la production industrielle : les hommes sont interchangeables, les techniques impersonnelles, le fonctionnement collectif. Le second est la fuite en avant dans la sophistication des outils, la technique devenant l'instrument de l'objectivation scientifique au détriment de la théorie. L'interprétation, perçue comme contraire à la neutralité garantissant l'objectivité, est réduite au minimum. L'essentiel de l'effort est concentré sur la technique méthodologique, jusqu'à produire une véritable obsession de la méthode pour la méthode, artificiellement séparée de l'élaboration théorique⁵⁰.

⁴⁶ Charles de Froment, « Introduction. Fortune et infortunes des sciences sociales en entreprise », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 10, 2010, p. 22.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁴⁸ Arnaud Fossier et Édouard Gardella, « Avant-propos. Les sciences humaines au miroir de leurs publics », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 5.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 6.

⁵⁰ Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. « 128/L'enquête et ses méthodes », 2011, p. 14.

La problématique de la détérioration des conditions de travail dans la recherche, marquée par une flexibilisation des contrats et des statuts, faisant ainsi peser de façon plus radicale sur les individus le poids de leur réussite, est de plus en plus étudiée par les sociologues eux-mêmes. Ces difficultés concernent également, d'une manière assez similaire, la plupart des sciences sociales et humaines. Ainsi, comme le regrettent Pascale Absi et Guillaume Huet :

Les diplômés et les chercheurs en sciences sociales ont longtemps été suspects d'enfermement dans leur confortable tour d'ivoire; aujourd'hui la situation d'un nombre croissant d'entre eux se confond avec les marges du marché du travail et de l'exclusion dont les anthropologues ont été les observateurs avant d'en devenir les victimes⁵¹.

Ces « anthropologues à durée déterminée » sont dès lors poussés et contraints « à adapter leur méthodologie, à orienter la construction de leurs objets et à raccourcir la durée de leurs études afin de devenir plus “vendables”⁵² ».

Suite à leur étude sur les « chercheur-e-s sous haute tension », en quête d'un poste permanent dans la recherche mais aussi en situation d'incertitude quant à leur avenir, Bernard Fusulier et María del Río Carral soulignent le fait que « l'organisation et les contraintes du travail scientifique, les normes en vigueur et l'ethos professionnel générique génèrent une tension entre l'engagement professionnel et l'engagement privé (et familial en particulier)⁵³ ». Ainsi, pour un bon nombre de chercheurs qui souhaitent rester dans la course, le travail envahit toutes les dimensions de leur existence, nécessitant tant d'énergie et de temps qu'il implique inévitablement des sacrifices dans leur vie privée. D'autres auteurs mettent en évidence les moyens par lesquels la logique du marché du travail néolibéral s'impose aux chercheurs, accompagnée par des formes diverses de pressions et des injonctions à la compétitivité ou à la performance. Pour y

⁵¹ Pascale Absi et Guillaume Huet, « Anthropologues à durée déterminée? », *Journal des anthropologues*, n^{os} 108-109, 2007, p. 15.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Bernard Fusulier et María del Río Carral, *Chercheur-e-s sous haute tension! Vitalité, compétitivité, précarité et (in)compatibilité travail/famille*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 20.

échapper et tenir le coup, ils s'appuient sur leur « passion » pour la recherche, ce qui a finalement pour effet de rendre acceptables à leurs yeux les conditions de travail problématiques qui leur sont imposées – mais qu'ils s'imposent également⁵⁴.

2.3. Du *peer review* à la pression du *publish or perish*

Comme les autres scientifiques, les sociologues sont incités à présenter, lors d'évènements divers, les résultats de leurs recherches ou à les publier de sorte qu'une évaluation par les pairs (*peer review*) puisse être réalisée, étape jugée indispensable à la validation de leurs résultats. Ce mécanisme joue un rôle important pour garantir la production d'une science de qualité, protégée autant que possible de la fraude, qui se porte pourtant – et malheureusement – bien⁵⁵. Analysant le contexte particulier des jurys de sélection de projets de recherche demandeurs d'un financement, Michèle Lamont⁵⁶ a décrit sur quelles bases et à partir de quelles conceptions de ce qui constitue une « bonne recherche » les évaluateurs prennent leurs décisions collectives. Ils fondent notamment celles-ci au moyen de considérations sur le fond du projet (par exemple l'accès à un nouveau terrain et à de nouvelles données), mais aussi de facteurs qui lui sont extérieurs, comme le fait de garantir une mixité de genre, de disciplines ou d'épistémologies. Elle a simultanément mis en avant les nombreuses imperfections et failles d'un tel processus, d'autant plus que ceux qui y contribuent ne font pas toujours preuve d'une réflexivité suffisante sur les décisions qu'ils prennent et sur ce qui les motive.

Les limites du *peer review* sont régulièrement mises en avant, incitant dès lors à le renforcer ou à en repenser les modalités pour une efficacité et une publicité accrues⁵⁷. Si ce contrôle par les

⁵⁴ Sandro Busso et Paola Rivetti, « What's Love Got to Do with It? Precarious Academic Labour Forces and the Role of Passion in Italian Universities », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 45, n° 2, 2014, p. 15-37.

⁵⁵ Nicolas Chevassus-au-Louis, *Malscience. De la fraude dans les labos*, Paris, Seuil, 2016.

⁵⁶ Michele Lamont, *How Professors Think: Inside the Curious World of Academic Judgment*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.

⁵⁷ De plus en plus de revues en sciences sociales s'essayer à des formes d'évaluation par les pairs qui se passent de l'anonymat, font appel à un nombre

pairs n'est pas toujours totalement fiable et peut parfois se révéler compliqué à appliquer, il est néanmoins nécessaire. L'enquête minutieuse de Jean-Michel Chaumont en donne un exemple frappant. Lorsqu'il part à la recherche de l'origine d'une affirmation qu'il juge étonnante, lue dans une publication d'une association militante reconnue, il remonte un enchaînement de publications scientifiques qui l'amène à remarquer comment plusieurs chercheurs ont commis des « fautes professionnelles⁵⁸ », sans que personne les remarque, ou les soulève, et ce malgré des chiffres paraissant totalement invraisemblables pour qui possède une connaissance approfondie sur le sujet. Des « données » d'une provenance inconnue, utilisées par des journalistes américaines, ont traversé les années en acquérant progressivement une légitimité et une scientificité de plus en plus importantes à mesure qu'elles étaient reproduites sans qu'aucune critique des sources soit effectuée par les chercheurs qui les ont ainsi reprises au lieu de les écarter, de les critiquer ou de les dénoncer, ce qui témoigne d'un manque de vigilance répété et d'une situation d'échec du contrôle par les pairs aux conséquences importantes.

Les pressions à la publication et aux résultats poussent un certain nombre de chercheurs à la fraude de façon encore plus radicale, reniant les fondements même de ce que devrait être la pratique de la recherche scientifique. Ainsi, on peut citer le cas du néerlandais Diederik Stapel⁵⁹ – extrême, mais indicateur d'une

plus grand de pairs ou font intervenir ceux-ci dans le processus même d'écriture de l'article, qui devient dès lors en partie co-construit.

⁵⁸ Jean-Michel Chaumont, « Le militant, l'idéologue et le chercheur », *Le Débat*, n° 172, 2012, p. 126.

⁵⁹ À ce sujet, voir Mieke Verfaellie et Jenna McGwin, « The Case of Diederik Stapel », sur le site internet de l'*American Psychological Association* (APA), <http://www.apa.org/science/about/psa/2011/12/diederik-stapel.aspx> (consulté le 14 avril 2017); Benedict Carey, « Fraud Case Seen as a Red Flag for Psychology Research », *New York Times*, <http://www.nytimes.com/2011/11/03/health/research/noted-dutch-psychologist-stapel-accused-of-research-fraud.html> (consulté le 14 avril 2017); Pierre Barthélémy, « Le scandale Stapel, ou comment un homme seul a dupé le système scientifique », blog Passeur de sciences sur *LeMonde.fr*, <http://passeurdesciences.blog.lemonde.fr/2012/12/09/le-scandale-stapel-ou-comment-un-homme-seul-a-dupe-le-systeme-scientifique> (consulté le 14 avril 2017).

tendance plus large –, professeur de psychologie sociale, qui réalisait des études sur base de données qu'il inventait afin qu'elles puissent prouver ses « hypothèses ». Pire, il donnait à ses doctorants des bases de données tout aussi frauduleuses, compromettant de ce fait sérieusement leur travail. Il put pratiquer ainsi pendant près de dix ans sans qu'aucun de ses pairs ne s'en rende compte (ou en tout cas ne le dénonce), malgré la publication de nombreux articles utilisant ces « données » dans des revues scientifiques à comité de lecture.

Les injonctions à la publication, représentées par la fameuse formule *publish or perish*, et stimulées par la mise en concurrence internationale des institutions de recherche et des chercheurs, obligeant à publier beaucoup et stratégiquement, dans des revues dotées d'un *impact factor* élevé, ont des conséquences directes et majeures sur le travail de recherche, en sociologie comme dans les autres disciplines⁶⁰. Alain Supiot explique ainsi l'influence de ce qu'il appelle « la gouvernance par les nombres » sur la pratique de la recherche scientifique :

La satisfaction des indicateurs et la réalisation des objectifs se confondent alors, donnant naissance à ce qu'on peut appeler l'*indicateur objectif*. C'est-à-dire à une fusion des deux sens différents du concept d'objectif : son sens substantif de *but* assigné à une action et son sens qualificatif d'*objectivité* d'un jugement porté sur le réel. Cette fusion des objectifs et des indicateurs est inévitable dès lors que l'évaluation est purement quantitative, car dans ce cas les nombres ont déjà été chargés d'une valeur qualitative qui s'impose à l'évaluateur et ils ne peuvent être remis en question. Ainsi en va-t-il par exemple de l'évaluation des travaux de recherche, lorsqu'elle est fondée, non sur le progrès des connaissances, mais sur des indicateurs bibliométriques qui rapportent leur valeur à celle des revues scientifiques où ils ont été publiés. Le monde universitaire, qui n'avait pas été affecté par l'organisation taylorienne du travail, est aujourd'hui l'un des terrains d'élection de la gouvernance par les nombres⁶¹.

⁶⁰ Ghislaine Chartron et Jean-Michel Salaün, « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 45, 2000, p. 32-42.

⁶¹ Alain Supiot, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, coll. « Poids et mesures du monde », 2015, p. 247.

Quant à Isabelle Bruno, elle démontre comment le *benchmarking*, technique de classement soi-disant neutre, joue un rôle essentiel dans le cadre de la stratégie de Lisbonne devant permettre la création de l'EER (Espace européen de la recherche)⁶², tandis qu'Yves Gingras dénonce une « véritable fièvre de l'évaluation de la recherche⁶³ » en Europe. À partir d'une enquête menée auprès de politologues, Stephane Baele et Gregorio Bettiza expliquent comment les indicateurs censés permettre de classer les chercheurs, les revues et les institutions (*academic metrics*) participent d'un processus qui « *standardizes perceptions and practices, and re-shapes academic identities in a way that erodes scholars' sense of purpose while increasing their levels of stress*⁶⁴ ».

Si le fait d'identifier clairement la réputation d'une revue « aide les chercheurs eux-mêmes à publier dans les revues jugées scientifiques par chaque communauté, qui acquiert ainsi davantage de légitimité et de crédibilité⁶⁵ », la constitution de classements n'est pas dénuée d'une logique de compétition, au contraire : « *as higher education has become increasingly globalised, national ranking systems have both enabled and compelled international comparison and competition*⁶⁶ ». Dans ce contexte de compétition exacerbée, l'obtention d'un *h-index* suffisamment élevé – il s'agit

⁶² Isabelle Bruno, « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d'une technologie de gouvernement », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 55, n° 4 bis, 2008, p. 28-45.

⁶³ Yves Gingras, « La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs », *Bulletin de méthodologie sociologique*, vol. 100, n° 1, 2008, p. 42.

⁶⁴ Stephane J. Baele et Gregorio Bettiza, « What Do Academic Metrics Do to Political Scientists? Theorizing Their Roots, Locating Their Effects », *Politics*, 2017, p. 21. Notre traduction : « standardise les représentations et les pratiques, mais aussi re-structure les identités académiques dans un sens qui mine l'impression des chercheurs d'avoir une raison d'être tout en augmentant leurs niveaux de stress ».

⁶⁵ Philippe Jeannin, « De la sociologie de la science aux revues de sociologie », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 78, 2003, p. 12.

⁶⁶ Sarah S. Amsler et Chris Bolsmann, « University Ranking as Social Exclusion », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 33, n° 2, 2012, p. 286. Notre traduction : « À mesure que l'enseignement supérieur s'est de plus en plus globalisé, les systèmes de classement nationaux ont à la fois permis et imposé la comparaison et la compétition internationales ».

d'un indicateur censé mesurer la productivité du chercheur et l'impact de son travail au sein de sa discipline – semble une priorité absolue et un passage obligé, surtout dans les pays anglo-saxons ou en vue d'une carrière internationale. Cependant, certaines recherches invitent à se montrer prudent quant à la prégnance de cette injonction et à ses effets sociaux potentiels. Ainsi, Marc Vanholsbeeck a-t-il mis en avant, par le biais d'entretiens réalisés avec des chercheurs belges francophones en sciences de la communication, des témoignages indiquant que ces « critères d'évaluation de nature scientométrique » n'interviendraient pas à l'échelle locale dans l'évaluation de candidats à un poste. De plus, plusieurs chercheurs n'étaient pas (du tout) familiers avec les concepts d'*impact factor* ou d'*h-index*, ce qui pourrait témoigner d'une relative préservation de certaines disciplines et institutions par rapport à ces injonctions ainsi que de capacités d'adaptation et de mise à distance de la part des chercheurs⁶⁷.

Cette mise en concurrence des chercheurs peut conduire à une focalisation sur l'activité de publication, idéalement dans des revues scientifiques réputées, au détriment d'autres tâches, tout aussi fondamentales, mais (beaucoup) moins rentables pour qui souhaite réaliser une carrière scientifique. Ainsi, l'évaluation de la recherche et des « performances » de ses professionnels exclut la plupart du temps d'autres activités professionnelles pourtant essentielles telles que l'enseignement, la vulgarisation scientifique, mais aussi les formes de travail réalisées au profit de son institution ou de la « communauté » des chercheurs, telles que le *peer review*, ce qui ne semble pas inciter, au contraire, les chercheurs à investir leur temps, leur énergie et leur attention – des ressources rares – dans ce travail pourtant essentiel à la science.

Différentes formes de résistance ont germé ces dernières années. Il en va ainsi des appels en faveur d'une *slow science* qui proposent une philosophie et une temporalité de la recherche plus soutenables, aux antipodes des standards largement prônés

⁶⁷ Marc Vanholsbeeck, « Entre qualité prescrite et qualité souhaitable », *Quaderni*, n° 77, 2012, p. 71-84.

à l'heure actuelle⁶⁸ ou des revues de jeunes chercheurs qui permettent à ces derniers de dépasser une série de « difficultés dues à leur position dans le système académique » et de « frustrations », mais aussi « l'isolement dans le travail que connaissent bon nombre de jeunes chercheurs⁶⁹ », bien que, simultanément, « l'essor de ces revues apparaît comme révélateur du fait que les jeunes chercheurs connaissent les règles du jeu et savent ce qu'il faut faire pour y prendre part. La limite entre acte de résistance et pleine participation au système est alors parfois difficile à situer⁷⁰ ».

3. S'engager dans la société

Les questionnements sur une éthique de la relation que nous avons présentés *supra* et qui sont sous-jacents à l'enquête ne disparaissent pas lorsque le chercheur l'achève. Bien au contraire, une série de nouveaux enjeux apparaissent et complètent les réflexions antérieures. Ainsi, on peut s'interroger sur les modalités de diffusion des résultats de sa recherche et des usages qui pourront en être faits par des tiers, qu'il s'agisse du commanditaire ou d'acteurs de la société civile, mais également sur les difficultés que peuvent rencontrer les enquêtés à se retrouver dans la lecture que le chercheur propose de leurs pratiques. Plus largement, dans cette partie, nous souhaitons aborder le rapport que peut (et devrait selon nous) entretenir le sociologue avec la société, qu'il s'agisse de déterminer la mesure avec laquelle il doit se positionner de façon critique ou les modalités de son implication dans la société et l'espace public.

⁶⁸ Olivier P. Gosselain, « Slow Science. La désexcellence », *Uzance*, vol. 1, 2011, p. 128-140; Isabelle Stengers, « Another Science is Possible! ». *A Plea for Slow Science*, cours inaugural de la Chaire Willy Calewaert 2011-2012, Vrije Universiteit Brussel, 13 décembre 2011.

⁶⁹ Grégoire Lits, « Trajectoires scientifiques et logiques de publication : l'ambivalence des revues de jeunes chercheurs », dans Jean-Louis Dufays et Paul Servais (dir.), *Publier en sciences humaines. Quels enjeux, quelles modalités, quels supports, quelle diffusion?*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2013, p. 84-85.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 85.

3.1. Viser une restitution des résultats

Comme le rappellent Arlene Stein et Jessie Daniels⁷¹ dans *Going Public: A Guide for Social Scientists*, les chercheurs en sciences sociales sont confrontés à une multitude de problèmes et de défis lorsqu'ils envisagent les conditions de la diffusion des résultats de leurs recherches. Si les mécanismes qui leur permettent de faire circuler leurs textes au sein du monde de la recherche sont assez bien rodés, puisque essentiels à la construction d'une légitimité scientifique et d'une carrière pérenne, il n'existe que très peu d'outils à disposition du chercheur qui souhaiterait diffuser plus largement ses résultats et ainsi, notamment, effectuer un retour vers ses enquêtés. Cette démarche peut apparaître aux yeux de certains comme une perte de temps ou une sorte de passe-temps chronophage, étant donné la compétition qui caractérise le monde académique. Pourtant, les recherches en sciences sociales ont pour but de dévoiler les dynamiques des phénomènes sociaux; dès lors, leurs résultats pourraient servir à différents acteurs de la société civile et pourraient être mobilisés pour tenter de modifier l'équilibre actuel des forces, notamment en donnant des outils à des populations soumises à un différentiel de pouvoir désavantageux. Or, il nous semble qu'une part importante des résultats de recherche circulent principalement au sein des réseaux universitaires et n'ont qu'un écho limité dans le reste de la société. Ce cloisonnement de la recherche et de ses résultats peut s'expliquer par plusieurs facteurs et processus parallèles.

La plupart des chercheurs ne sont tout simplement pas (bien) outillés pour s'aventurer dans la rédaction de textes dans d'autres formats d'écriture : tout au long de leur formation, ils ont appris à se perfectionner dans un style particulier et spécifique au monde académique en mobilisant un haut niveau d'abstraction et en articulant de nombreux concepts, mais également en privilégiant des formats de rapports de recherche ou d'articles scientifiques, qui façonnent et limitent progressivement leur

⁷¹ Arlene Stein et Jessie Daniels, *Going Public: A Guide for Social Scientists*, Chicago, The University of Chicago Press, coll. « Chicago Guides to Writing, Editing, and Publishing », 2017.

capacité d'écriture. Il s'agit donc, pour un chercheur désireux de diffuser plus largement son travail, de sortir totalement de sa zone de confort en modifiant son style d'écriture pour vulgariser et rendre plus accessibles ses analyses, tout en s'exposant alors à un nouveau genre de critiques potentielles, et ce alors que son environnement professionnel ne valorise pas ou valorise peu cette pratique, voire dans certains cas la sanctionne⁷².

Cette problématique de la restitution des résultats par le chercheur vers ses enquêtés n'est pourtant pas neuve. En effet, il s'agit d'un enjeu éthique essentiel puisqu'il arrive même que des enquêtés soient lésés par des chercheurs venus les étudier sans leur fournir le moindre retour. On pense ici au cas classique du guide « *Te Ara Tika*⁷³ », où la communauté maori avait été amenée, suite à plusieurs abus, à détailler une suite de principes et de règles adressés aux chercheurs étrangers qui souhaitent les étudier.

Outre l'enjeu d'une diffusion efficace, certains chercheurs ont également eu à faire face au délicat processus de réception de leurs recherches par les enquêtés. Ainsi, il peut arriver que cette revendication d'un retour utile et mobilisable par les enquêtés puisse poser question au chercheur, et en particulier lorsqu'il se trouve en présence d'enquêtés dont il ne veut pas nourrir un éventuel processus d'*empowerment*. C'est par exemple le cas de Martina Avanza lorsqu'elle étudie la Ligue du Nord, dont les revendications politiques et les militants étaient ouvertement racistes⁷⁴. Dans quelle mesure et de quelle façon est-il possible d'effectuer une restitution post-enquête vers un tel terrain? Pour concilier des exigences apparemment contradictoires, elle a choisi de les prendre au sérieux dans leurs pratiques et représentations, à contre-courant d'une majorité qui les tournait en ridicule, sans pour autant soutenir ou défendre leurs idéaux, ni participer à des tentatives de récupération ou de légitimation provenant des enquêtés.

⁷² Arlene Stein et Jessie Daniels, *ibid.*

⁷³ Maui Hudson *et al.*, « Te Ara Tika. Guidelines for Maori Research Ethics: A Framework for Researchers and Ethics Committee Members », *Health Research Council of New Zealand*, 2010.

⁷⁴ Martina Avanza, *op. cit.*

Dans certains cas, le chercheur se trouve confronté à des retours provenant de son terrain qu'il n'avait pas anticipés lors de la publication de ses résultats. En effet, dans sa démarche de déconstruction des phénomènes sociaux, il est amené à porter un regard analytique sur des pratiques, des discours et des représentations, qui peut amener les enquêtés à se sentir offensés, blessés ou même dupés car ils ne se reconnaissent pas dans ses analyses, qu'ils peuvent alors chercher à réfuter (notamment lorsqu'elles pourraient entrer en conflit avec certaines de leurs revendications identitaires ou militantes). Lilian Mathieu éclaire cet enjeu lorsqu'il explique les problèmes qu'il a rencontrés suite à une enquête qu'il avait réalisée auprès d'une association de soutien aux prostituées, Cabiria :

Il n'y a pas grand-chose d'original dans cette situation d'un groupe qui ne se reconnaît pas – ou parfois se reconnaît trop bien – dans le miroir que lui tend le sociologue, et la plupart de ceux qui ont assuré une restitution de leur enquête auprès de la population qu'ils ont étudiée ont vécu cette expérience d'une gêne ou d'une froideur nouvelles dans leurs rapports. [...] La déception ou l'impression de trahison ressenties par les enquêtés lorsqu'ils découvrent le traitement sociologique auquel les a soumis le chercheur est bien souvent la contrepartie douloureuse et paradoxale de la réussite de sa démarche d'enquête. [...] L'expérience est encore plus négative lorsque l'enquête porte sur des individus ou des groupes qui ont un rapport distant à l'analyse sociologique, et qui tendent à accueillir les constats factuels comme autant de jugements de valeur⁷⁵.

La lecture critique du sociologue, même quand elle met au jour des mécanismes de domination ou d'inégalités dans des termes qui pourraient servir la cause de certaines populations en réhabilitant d'autres points de vue que ceux qui occupent une position dominante, peut toujours risquer de se heurter à l'incompréhension lorsqu'elle entre en conflit avec les discours et les représentations des acteurs. Cependant, nous pensons que ces analyses sont essentielles pour pouvoir développer une meilleure compréhension de la société dans son ensemble, ainsi que des dynamiques qui la structurent et la traversent. Il faut donc

⁷⁵ Lilian Mathieu, *op. cit.*, 2009, p. 152.

prendre le temps de réfléchir à cette question de la réception parfois délicate d'une enquête par les populations dont elle traite – qui peuvent ne pas s'y reconnaître –, ce qui est d'autant plus problématique que l'information circule de plus en plus vite sur internet, où de nombreux pseudo-experts autoproclamés tendent à se prononcer à toute vitesse, et sans s'embarrasser des détails, sur la validité de telle ou telle information ou analyse, ce qui peut considérablement augmenter l'audience des résultats d'une recherche, tout en les déformant⁷⁶.

D'une façon plus inquiétante, et qui n'est pas sans lien avec la multiplication de comités d'éthiques, Sylvain Laurens et Frédéric Neyrat éclairent le processus – récent, mais de plus en plus marqué – de judiciarisation de certaines enquêtes, alors que les chercheurs s'attendent rarement à devoir affronter de telles situations⁷⁷. En effet, d'une façon générale, les sociologues abordent leur objet d'étude dans une visée de compréhension, d'abord, mais aussi en vue de produire une lecture et une analyse susceptibles d'être socialement utiles à une population donnée. Or, on observe une sorte de renversement de situation où certains enquêtés se retournent contre le chercheur et le poursuivent en justice. Ainsi, face à ce fameux miroir présenté par le sociologue, ils peuvent répliquer en suivant deux principales voies de contestation juridique : d'un côté, en arguant qu'il s'agit là d'une diffamation, dans le cas des mouvements engagés politiquement ou socialement; de l'autre, en revendiquant une atteinte à la vie privée lorsque l'enquête révèle des éléments pouvant rendre l'individu reconnaissable. Ces tentatives de réduire la liberté et la marge de manœuvre des sociologues connaissent des succès très variés, mais sont révélatrices d'une nouvelle tendance qu'il s'agit de prendre en compte afin de pouvoir développer des outils et une réponse claire, pour éviter que les chercheurs en viennent à se détourner de certains sujets ou à édulcorer leurs analyses par crainte de possibles représailles.

⁷⁶ Arlene Stein et Jessie Daniels, *op. cit.*

⁷⁷ Sylvain Laurens et Frédéric Neyrat, *Enquêter : de quel droit? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010.

3.2. Le sociologue peut-il avoir son mot à dire dans l'espace public?

Cette question de l'influence du sociologue dans la société semble intimement liée à ce qui le préoccupe et à la clarté de ses prises de parole, qu'elles soient orales (dans des cours, des conférences ou à la radio) ou écrites (dans des revues scientifiques, des magazines associatifs, la presse, etc.). Alors que les sociologues et, plus largement, les chercheurs en sciences sociales jouent un rôle dans la construction sociale de la réalité, leur travail peut produire toutes sortes de conséquences et influences, ce qui fait peser sur l'ensemble des membres de la communauté scientifique une responsabilité importante⁷⁸. Ainsi, les articles et les ouvrages sociologiques peuvent contribuer à constituer un ensemble de référence, un cadre linguistique et symbolique, mobilisé par la suite par les acteurs sociaux, et notamment les responsables politiques dans la façon dont ils définiront les problèmes et influenceront ensuite les représentations partagées au sein de la population – bien qu'il reste à voir dans quelle mesure ceux-ci s'inspirent réellement en pratique des résultats des recherches en sciences sociales, ou s'ils leur préfèrent d'autres formes d'expertise. Cependant, il nous semble essentiel de ne pas se limiter à cet effet-là et d'explorer les possibilités grandissantes de vulgarisation et de diffusion vers le grand public des résultats des recherches sociologiques.

Estimant que « la science sociale contemporaine s'est mutilée elle-même en s'imposant des limites strictes sur les manières autorisées de parler des découvertes des chercheurs dans leurs domaines d'étude », en se conformant au formalisme attendu par les revues scientifiques, Howard S. Becker souligne qu'il existe une multitude de façons de construire un discours sur la société et que chacune apporte une spécificité intéressante mais toujours circonscrite qu'il s'agit d'exploiter. Parmi ces nombreuses façons de parler de la société, il liste, entre autres, la fiction – écrite ou

⁷⁸ Simon Bastow, Patrick Dunleavy et Jane Tinkler, *The Impact of the Social Sciences: How Academics and Their Research Make a Difference*, Londres, SAGE, 2014.

cinématographique –, la photographie, mais aussi la cartographie ou l'ethnographie⁷⁹. Cette difficulté à captiver leurs contemporains que rencontrent les sociologues est également soulevée par Danilo Martuccelli qui regrette un style d'écriture dominant qui porte un regard sur le social à partir d'une position d'extériorité :

Plus importantes pour notre réflexion actuelle sont les conséquences directes à tirer de la structure narrative à l'œuvre. L'extériorité du regard sociologique mène à un divorce plus ou moins grand entre les différents niveaux, où à terme, la raison ultime d'une situation est placée en dehors de toute possibilité ordinaire d'action. [...] Le principe majeur d'argumentation sociologique à l'œuvre est, en fait, semblable à celui des reportages télévisuels lors des sinistres : les acteurs du drame, les pompiers et les agents de secours, plus tard, plus loin, les responsables politiques. Voilà la triade des rôles, au fond rarement bouleversée, des récits sociologiques : le malaise et la désorientation des acteurs, les états d'âme du personnel d'État placé au front, enfin, le regard objectif et objectivant du sociologue⁸⁰.

Pour Kim Hopper, le travail descriptif des ethnographes a par exemple permis une meilleure compréhension de la complexité des difficultés rencontrées par les sans-abris, mais une telle écriture, si elle est riche analytiquement, peut constituer une « invitation ouverte à une mésinterprétation volontaire⁸¹ ». Dès lors, il exhorte les chercheurs « qui aspirent à avoir une incidence dans les débats de politiques publiques » à adopter « une *rhétorique* de la recherche utile – ou mieux, persuasive⁸² ». Si Danilo Martuccelli nuance cet enthousiasme transformateur lorsqu'il affirme que « aucun sociologue n'est naïf au point de penser que la publication de ses recherches pourrait mener à un changement social, qu'il suffit de connaître ou repérer les inégalités pour qu'elles soient

⁷⁹ Howard S. Becker, *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2009 [2007], p. 296.

⁸⁰ Danilo Martuccelli, « Sociologie et posture critique », dans Bernard Lahire (dir.), *À quoi sert la sociologie?*, Paris, La Découverte, 2004, p. 142-143.

⁸¹ Kim Hopper, « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri », dans Daniel Cefaï (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « En temps & lieux », 2010 [2003], p. 485.

⁸² *Ibid.*, p. 485.

corrigées⁸³ », il n'en invite pas moins également à imaginer des modes d'intervention différents, des manières plus originales de livrer des récits, pour obtenir l'attention de la société et de ses composantes.

L'impact limité du travail du sociologue prend sans doute forme de façon emblématique dans le rapport de recherche, qui semblerait rarement lu, et encore moins suivi de conséquences pratiques et politiques, entraînant une désillusion toujours grandissante des chercheurs. S'appuyant sur Charles E. Lindblom et David K. Cohen⁸⁴, Arnaud Fossier et Édouard Gardella expliquent qu'il est nécessaire de prendre conscience et de se détacher de cette perception fantasmée d'un rapport ou d'un dossier suffisamment dense ou complet pour modifier les représentations et lignes d'actions des acteurs sociaux ainsi que des responsables politiques⁸⁵. Au contraire du rapport unique, c'est bien en multipliant les recherches et les résultats que les perspectives pourront progressivement se modifier; il est donc essentiel de participer de cette démarche cumulative.

Dans « *For Public Sociology* », un plaidoyer réalisé à l'occasion de son allocution présidentielle, en 2004, lors de son mandat à la tête de l'*American Sociological Association*, Michael Burawoy invite à une sociologie publique, permettant « *a reaction and a response to the privatization of everything*⁸⁶ ». Il invite également les sociologues à aller à la rencontre des différents publics qui prennent forme et constituent la société : à travers des prises de parole médiatiques, d'une part, mais aussi, et surtout, en travaillant « *in close connection with a visible, thick, active, local and often counter-public*⁸⁷ » (il énumère ainsi, entre autres, les syndicats, les associations de voisinage ou les communautés religieuses) avec

⁸³ Danilo Martuccelli, *op. cit.*, p. 145-146.

⁸⁴ Charles E. Lindblom et David K. Cohen, *Usable Knowledge: Social Science and Social Problem Solving*, New Haven, Yale University Press, 1979.

⁸⁵ Arnaud Fossier et Édouard Gardella, *op. cit.*, 2010, p. 10.

⁸⁶ Michael Burawoy, « *For Public Sociology* », *American Sociological Review*, n° 70, 2005, p. 7. Notre traduction : « une réaction et une réponse à la privatisation de toute chose ».

⁸⁷ *Ibid.*, p. 7. Notre traduction : « dans un rapport étroit avec un public visible, dense, actif, local et souvent en opposition ».

lequel s'établit « **a dialogue, a process of mutual education**⁸⁸ ». Si la sociologie états-unienne n'a pas toujours été sensible et attentive à cette dimension, « in other countries, it is the essence of sociology » : « *what else could sociology be, if not an engagement with diverse publics about public issues?*⁸⁹ » – une affirmation à relativiser, néanmoins, compte tenu de l'impact international assez étendu du texte qui laisse penser qu'il ne s'agissait pas déjà d'une telle évidence à travers le monde. Quant à Michel Callon, il estime que les motivations du sociologue qui choisit de travailler avec certains acteurs plutôt qu'avec d'autres tiennent « au degré d'innovation dont font preuve les acteurs » et au « degré de nouveauté des questions qui sont posées »⁹⁰, mais aussi

aux asymétries que le sociologue aide à créer. [...] Choisir de rendre visibles, de mettre en relation et de faire apparaître des liens, et ceci pour le compte de certains acteurs, c'est retirer des marges de manœuvre à d'autres acteurs, c'est contribuer à fabriquer des asymétries et à rendre impossibles certaines configurations. Il s'agit donc d'un travail politique⁹¹.

Le simple choix de travailler avec certains acteurs ou organisations plutôt qu'avec d'autres est donc en soi susceptible d'avoir un impact sur la société, qui prend ses racines directement dans l'enquête et la pratique professionnelle du sociologue.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de diffuser les résultats de l'enquête qu'il a menée, ou d'envisager les conditions d'une coproduction de celle-ci, le sociologue doit prendre en considération une série de questions pratiques qui ne sont pas dénuées de dimensions épistémologiques, renvoyant à la manière dont il souhaite faire de la science et aux formes qu'il souhaite lui donner lorsqu'il en restitue les résultats. Nous allons nous pencher ici sur certaines

⁸⁸ *Ibid.*, p. 8. Notre traduction : « un dialogue, un processus d'éducation mutuelle ».

⁸⁹ *Ibid.*, p. 20. Notre traduction : « dans d'autres pays, c'est l'essence de la sociologie » : « Que pourrait-être la sociologie, sinon un engagement avec des publics variés au sujet de problèmes publics? ».

⁹⁰ Michel Callon, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, vol. 41, n° 1, 1999, p. 75.

⁹¹ *Ibid.*, p. 76.

possibilités qui s'offrent au chercheur lorsqu'il décide d'approfondir cette démarche d'engagement dans la société.

Une première voie à suivre pour une meilleure diffusion de la sociologie vers la société réside probablement dans le fait d'opter, en matière de publications scientifiques, pour des revues en libre accès (les auteurs sont conscients de la contradiction inhérente à un tel propos en ayant soumis cet article à une revue ne rendant les textes ainsi accessibles qu'après un embargo de deux ans, passé depuis peu à un an, mais n'ont pas trouvé de réponse à ce dilemme). Ainsi, Marin Dacos, directeur du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) et fondateur de Revues.org et de Calenda.org, estime que les sciences humaines et sociales doivent s'ouvrir et faire face aux profondes mutations découlant de l'explosion d'Internet, notamment en matière de diffusion et de partage d'informations, ce qui offre des opportunités plus que des contraintes :

Si les SHS veulent pleinement jouer leur rôle dans l'interprétation et la compréhension de notre société, elles ne peuvent pas se permettre de le faire seulement dans le confort et l'isolement des murs de l'université. Elles ont intérêt à se doter de leur propre force de projection des idées, c'est-à-dire de leur propre média, au sens noble du terme de passeur entre deux mondes⁹².

À l'échelle globale, le monde de l'édition scientifique semble solidement structuré autour d'un principe de génération d'un profit financier : les auteurs et évaluateurs d'articles scientifiques travaillent gratuitement, pour avoir l'« opportunité » de contribuer à des revues prestigieuses, tandis que les éditeurs, des entreprises privées, se financent en faisant payer des sommes considérables aux universités – y compris publiques – qui ont financé des chercheurs pour produire les publications qu'elles doivent ensuite (r)acheter à prix d'or. Face à cette situation problématique, les publications scientifiques en libre accès semblent présenter une partie de la solution, tout comme les archives ouvertes, dont la

⁹² Marin Dacos, « Vers des médias numériques en sciences humaines et sociales : une contribution à l'épanouissement de la place des sciences humaines et sociales dans les sociétés contemporaines », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 12, 2012, p. 205.

plateforme HAL créée par le CNRS, qui permettent aux auteurs une mise en ligne pérenne et une diffusion de leurs textes⁹³.

Un second canal possible se trouve dans la prise de parole médiatique pour adresser au plus grand nombre les résultats d'une enquête ou une parole informée sur des questions sociales. Pour Arnaud Fossier et Édouard Gardella, il est tout à fait légitime que les chercheurs veuillent se montrer utiles, notamment en intervenant dans les médias :

Rien n'empêche le chercheur académique, au terme d'un parcours réalisé en dehors de toute commande, lequel parcours passe généralement par des séminaires, des colloques, des publications dans des revues spécialisées, voire l'écriture d'un ouvrage scientifique, de proposer son analyse dans les médias (émissions télévisées, forum Internet, interviews à la radio, tribunes dans la presse écrite) et de contribuer ainsi au débat public⁹⁴.

Prudent, Marc Lits relève cependant qu'il existe des « situations délicates où l'habituelle distance de l'observateur ne va plus de soi », nécessitant de « baliser les conditions auxquelles la participation au débat repose encore sur des analyses fondées sur des principes théoriques dûment argumentés ou des analyses empiriques appuyées sur des données vérifiables, voire sur ces deux volets du travail scientifique, et ne relève pas d'un simple engagement militant⁹⁵ ». Il estime ainsi que si un chercheur désire prendre la parole dans les médias pour défendre une position militante, il est évidemment en droit de le faire, à condition toutefois de ne pas utiliser « sa qualité d'universitaire pour imposer des arguments d'autorité, relevant davantage de la position d'intellectuel que de celle d'expert⁹⁶ », risquant alors d'entraîner une confusion quant au statut de son texte.

Les formes de médiation des savoirs sociologiques à destination de la société se multiplient : des documentaires, des bandes dessinées – par exemple la collection Sociorama, pilotée par des

⁹³ Thierry Chanier, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche?*, Paris, L'Harmattan, 2005.

⁹⁴ Arnaud Fossier et Édouard Gardella, *op. cit.*, 2010, p. 10.

⁹⁵ Marc Lits, « La position du chercheur impliqué », *Questions de communication*, n° 9, 2006, p. 211.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 211.

sociologues et publiée chez Casterman qui propose des adaptations, par des auteurs de bandes dessinées, d'enquêtes sociologiques, en veillant à les rendre accessibles tout en conservant autant que possible la force explicative des analyses mises en images –, des expositions photo ou encore des vidéos, jusqu'à présent surtout sur le très sérieux Canal-U.tv, un site géré par la Fondation Maison des sciences de l'homme.

Si de telles initiatives permettent une diffusion élargie des analyses sociologiques susceptible de nourrir la société et la discussion dans l'espace public, elles sont peu encouragées et reconnues, dépendant ainsi grandement, à ce jour, de la bonne volonté des chercheurs, ce qui est problématique pour tous ceux dont la sécurité et la stabilité du poste n'est pas assurée. Il s'agit donc d'un engagement assez personnel du chercheur, soucieux d'initier de tels projets ou de s'y inscrire, ce qui ne va pas sans difficulté, la vulgarisation ou la prise de parole médiatique s'accompagnant parfois de déconvenues ou nécessitant la plupart du temps une prise en compte de réalités extérieures au monde de la recherche (contraintes techniques, langage simplifié, risque d'approximations...), ainsi qu'un investissement supplémentaire en temps et en énergie.

Cyril Lemieux rappelle l'importance d'un travail sur les relations avec les médias afin d'instaurer une collaboration intelligente qui permettrait d'éviter que les journalistes ne dénaturent les propos des chercheurs, tout en leur donnant accès à de plus amples ressources pour préparer leurs dossiers. Après des expériences personnelles d'intervention dans les médias (il a notamment tenu un blog invité sur *LeMonde.fr*, une chronique sur France Culture et une autre dans *Alternatives économiques*), il identifie quatre enjeux de la prise de parole médiatique pour un chercheur en sciences sociales : (1) « essayer de briser – auprès de certains membres du public comme de certains journalistes – le préjugé selon lequel les sciences sociales constitueraient un savoir académique et livresque, coupé des réalités concrètes⁹⁷ » en ancrant son

⁹⁷ Cyril Lemieux, « Penser autrement la place des sciences sociales dans les médias », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 12, 2012, p. 158.

propos dans la vie sociale; (2) « montrer en quoi les sciences sociales peuvent avoir des effets émancipateurs⁹⁸ », notamment en permettant de prendre du recul sur le flux de l'actualité et sa présentation médiatique; (3) attester de la diversité de la sociologie et des sciences sociales, mais aussi de ce qui les unit, afin « d'éclairer sous des angles divers, et à différentes échelles d'analyse, le monde social⁹⁹ »; (4) tout en cherchant à « faire mieux connaître, mais aussi mieux aimer, les sciences sociales » à un plus large public, le chercheur pourra s'exercer à une forme de communication, écrite ou orale, nécessitant de renouer avec « l'esprit de clarté qui doit présider au raisonnement scientifique et à son exposition¹⁰⁰ ».

La sociologie a aussi tout à gagner à intensifier les contacts avec différentes organisations, notamment des associations et des entreprises, afin de diffuser ses résultats et, mieux encore, de co-construire des recherches en prise directe sur les réalités sociales étudiées. Pour Jean-Claude Kaufmann, nombre de sociologues ont aujourd'hui tendance à développer une expertise sur « un secteur très pointu¹⁰¹ » et à délaisser la théorie, ce qui serait lourd de conséquences – négatives – pour la société : « Si la mondialisation débouche aujourd'hui sur des sociétés sans boussoles incapables de dessiner des scénarios d'avenir, ce n'est pas sans lien avec cette expertise à courte vue et l'abandon de la théorie¹⁰² ». Édouard Gardella et Cécile Lavergne quant à eux mettent en avant « la montée de l'expertise associative, appuyée en partie sur les sciences sociales¹⁰³ » depuis plus de trente ans, qui a des conséquences directes sur « la reconnaissance publique de nouveaux problèmes sociaux, et parfois même [à] leur reformulation¹⁰⁴ ». Compte tenu de cet état de fait, il s'agit non pas de rejeter ces hybridations, mais de veiller à garantir les possibi-

⁹⁸ *Ibid.*, p. 158.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 161.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 162.

¹⁰¹ Jean-Claude Kaufmann, *op. cit.*, p. 13.

¹⁰² *Ibid.*, p. 13.

¹⁰³ Édouard Gardella et Cécile Lavergne, *op. cit.*, p. 140.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 140.

lités de « mener un travail théorique ou critique¹⁰⁵ » dans de tels contextes. Ce travail critique de la sociologie ne peut d'ailleurs prendre place, selon Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud, que dans un second temps, une fois que l'on a rendu « justice à la réalité et à sa complexité » : il faut « commencer par décrire *le sens le plus positif* que peuvent revêtir les activités, *pour les personnes qui les accomplissent*, avant d'envisager ces activités dans ce qu'elles ratent ou [ce] qui leur manque¹⁰⁶ ».

Pour Christophe Robert, « la connaissance sociologique peut donc aider à *structurer* l'action associative¹⁰⁷ » sans pour autant avoir des effets négatifs sur la recherche tant que les deux registres ne sont pas confondus. S'il est nécessaire, pour les associations, que le produit des recherches soit simplifié de manière à pouvoir le diffuser à une plus grande échelle, par exemple dans une visée de sensibilisation de la population, il se demande aussi « jusqu'à quand la vulgarisation peut s'exercer sans dénaturer le discours scientifique?¹⁰⁸ ». Il serait alors essentiel de connecter les différents milieux, tout en les distinguant, afin de s'assurer que leurs particularités et leurs différences sont respectées : « je crois qu'en fait, le mieux est que chacun reste à sa place, et qu'on fasse émerger des rôles qui constituent cette fonction de "passerelle"¹⁰⁹ ».

Une autre voie réside dans la recherche-action, qui consiste en une analyse d'une situation locale en vue de proposer des solutions plus appliquées, utiles à la résolution d'une série de problèmes. C'est une forme de collaboration entre des chercheurs et des acteurs ou organisations dont le développement semble s'intensifier. Une telle modalité de la recherche – si elle peut présenter des difficultés pour le chercheur, en matière de sécurité de l'emploi notamment – lui permet, en théorie, d'obtenir un accès facilité

¹⁰⁵ Édouard Gardella et Cécile Lavergne, *op. cit.*, p. 143.

¹⁰⁶ Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud, « Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire », dans Mathieu Berger, Daniel Cefai et Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 17.

¹⁰⁷ Christophe Robert, *op. cit.*, p. 172.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 173.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 174.

à un terrain, tandis que les acteurs sociaux reçoivent – en théorie également – un certain nombre de réponses aux questions qu’ils se posent¹¹⁰.

Quant aux relations entre les entreprises et la recherche en sciences humaines et sociales, si de prime abord ces deux mondes peuvent paraître assez éloignés et peu liés, des ponts se créent et les collaborations sont grandissantes, aussi bien entre le monde universitaire et les entreprises qu’entre ces dernières et les chercheurs, en sociologie notamment, qui s’y retrouvent parfois même salariés, soumis dès lors à des impératifs spécifiques (hiérarchie, confidentialité des découvertes, rentabilité...). Si la sociologie peut gagner des accès à des terrains nouveaux – et des financements, ce qui n’est pas un détail négligeable –, les entreprises espèrent profiter de telles collaborations de plusieurs manières : pour optimiser leur fonctionnement interne, pour mieux comprendre leurs clients, pour améliorer des produits ou services, etc. Néanmoins, Charles de Froment nuance ce tableau en rappelant que la transition entre le monde académique et celui des entreprises ne se fait pas naturellement et sans difficulté¹¹¹, tandis que Jean Frances décrit comment, lors des Doctoriales, des événements organisés par les universités pour faire se rencontrer entreprises et doctorants en vue de l’insertion professionnelle future de ces derniers, il arrive que les intervenants livrent une vision assez négative – et caricaturale – de la recherche menée à l’université : « aux Doctoriales, il s’agit d’opposer le dynamisme du secteur privé et l’importance des moyens mis à la disposition des chercheurs à la morosité du travail dans les établissements publics de recherche et d’enseignement supérieur¹¹² ».

¹¹⁰ Gabriel Goyette et Michelle Lessard-Hebert, *La recherche-action : ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Sillery, Presses de l’Université du Québec, 1987; Pierre-Marie Mesnier et Philippe Missotte, *La recherche-action : une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L’Harmattan, 2003; Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives*, Rennes/Québec, Presses universitaires de Rennes / Presses de l’Université du Québec, coll. « Des sociétés », 2017.

¹¹¹ Charles de Froment, *op. cit.*, 2010.

¹¹² Jean Frances, « Portrait du doctorant en entrepreneur. Les Doctoriales : un outil “au service de la professionnalisation des doctorants”? », *Mouvements*,

Si les collaborations se multiplient, sous des formes diverses et variées, rencontrant des difficultés tout en présentant des opportunités réelles, il reste essentiel que la sociologie conserve une forme d'indépendance et un langage propre, sans pour autant se réfugier derrière les murs de l'université, au contraire. Différentes formes de recherche pourraient ainsi – et devraient – coexister, ne serait-ce que parce qu'elles répondent à des besoins différents et s'enrichissent mutuellement. Nous soutenons ainsi l'importance d'explorer les nouvelles pratiques de recherche résolument insérées dans la société et dans les entreprises tout en défendant le rôle essentiel de la recherche fondamentale détachée de toute préoccupation à court terme (qu'il s'agisse d'intérêts politiques, économiques ou sociaux).

Conclusion

Au fil de cet article, nous avons identifié et développé trois formes d'engagement du chercheur : dans la relation avec les enquêtés, dans son milieu institutionnel et professionnel, ainsi que dans une visée d'ouverture vers la société. La description de ces formes permet de mieux saisir les difficultés à les articuler, mais aussi leurs complémentarités possibles, à condition que le chercheur s'implique dans cette voie. En nous détachant d'une vision instrumentale de ce qu'est la recherche, pouvant être considérée comme un moyen de s'insérer dans un cadre professionnel spécifique, offrant des opportunités (en termes de compétences à développer, de réseau de relations à former, d'emploi...) pouvant ensuite être valorisées dans cet environnement socioprofessionnel ou dans un autre, nous pensons qu'il est socialement utile, et bienvenu, de développer les contours d'une démarche plus large d'ouverture, d'une posture de recherche qui va à la fois à la rencontre de l'autre et de la société. Si cet enjeu ne se limite pas exclusivement aux chercheurs débutants ou, d'ailleurs, aux seuls sociologues ou praticiens de la recherche qualitative, il est présenté ainsi du fait de nos propres expériences, socialement situées, de ce milieu professionnel et de la pratique de la sociologie.

Cet article se veut une véritable invitation faite à nos collègues à sortir de leur zone de confort – dont certains diront, à raison, qu'elle a déjà perdu de son étendue – et à chercher à diffuser plus largement leurs résultats et un regard particulier sur le social, tant auprès des acteurs sociaux avec lesquels ils collaborent que dans l'espace public, et ce même si cela va à l'encontre de logiques souvent présentées comme évidentes et inévitables. Si les universités et leurs membres poursuivent généralement à la fois des objectifs de recherche, d'enseignement et de service à la société, il est regrettable que la recherche, poussée par les classements internationaux et les logiques diverses de mise en concurrence des institutions et des individus, tende à gommer les deux autres, d'autant plus dans le cas des sciences qui ont tant à dire à la société, dont elles ont fait leur objet principal.

N'apportant pas de réponses définitives à ces questions d'importance, notre article entend néanmoins contribuer à les remettre au centre des discussions sur ce que peut faire le sociologue pour produire une science rencontrant les besoins de la société, sans renoncer à la rigueur et à la complexité, ni à son propre bien-être et à son équilibre personnel, nécessaires selon nous pour produire des analyses et des prises de parole de qualité. Les institutions et organisations qui accueillent les professionnels de la recherche ont un rôle important à jouer afin de soutenir les chercheurs dans leurs pratiques et afin de les encourager à développer des initiatives qui répondent aux principes de la discipline plus qu'à ceux de la compétition et de la marchandisation qui semblent aujourd'hui de plus en plus primer sur l'utilité sociale des sciences.

C'est justement parce que les conditions matérielles de la recherche compliquent le fait de s'engager à la fois dans la recherche et dans la société – d'autant plus pour le grand nombre de chercheurs non statutaires qui passent une bonne partie de leur temps à courir après des financements à court terme – qu'il nous semble d'autant plus urgent de se pencher sur cette question. On peut dès lors se demander jusqu'à quel point cette situation se dégradera avant qu'une mobilisation massive puisse prendre

forme pour protéger notre discipline ainsi que la confiance que la société et ses composantes nous accordent. Selon nous, il est nécessaire de réaffirmer l'importance du rôle que le sociologue peut jouer dans la société, mais également de souligner la réflexivité et la prudence dont il doit faire preuve, sans pour autant que ces vertus deviennent incapacitantes pour lui ou débouchent sur des produits illisibles au-delà d'un cercle restreint et limité. Compte tenu de ces différents éléments, et à défaut de pouvoir proposer une réponse toute faite, définitive et assurée, nous prôtons – et nous nous efforçons de la poursuivre dans notre propre pratique professionnelle – cette posture engagée du sociologue et de la sociologie à différents niveaux, tant dans la relation avec les enquêtés, qu'au sein du monde de la recherche et de l'espace public.

La réflexion que nous avons proposée dans ce texte ne constitue évidemment qu'une pierre apportée à un édifice plus large en cours de construction et dont les contours sont encore en grande partie à tracer. De nombreux chercheurs s'interrogent sur le rôle de la sociologie (et plus largement des sciences sociales) sur les manières de la pratiquer ou sur les conditions de sa félicité. Il en va notamment ainsi du triptyque *Faire des sciences sociales* publié aux éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) qui propose trois moments et processus opératoires essentiels à la recherche et parfois négligés – critiquer, généraliser et comparer – tout en invitant à se questionner à la fois sur son objet d'étude et son rapport à celui-ci, ainsi que sur la place que l'on occupe et le rôle que l'on joue comme chercheur au sein du monde académique et dans la société¹¹³.

¹¹³ Pascale Haag et Cyril Lemieux (dir.), *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2012; Emmanuel Désveaux et Michel de Fornel (dir.), *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2012; Olivier Remaud, Jean-Frédéric Schaub et Isabelle Thireau (dir.), *Faire des sciences sociales. Comparer*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2012.

Nous sommes également bien conscients des limites de notre démarche qui est essentiellement exploratoire et construite sur la base de la littérature existante sur ces questions ainsi que sur quelques expériences personnelles. Tout d'abord, notre perspective se focalise majoritairement sur la sociologie qualitative et les méthodes que nous pratiquons nous-mêmes, ce qui peut induire un biais de représentativité et, surtout, invite à se demander comment élargir ou adapter ce questionnement au pendant quantitatif de la sociologie. Ensuite, cet article n'a pas la prétention d'apporter des réponses définitives aux questionnements soulevés mais plutôt d'ouvrir la discussion et la réflexion, en espérant que d'autres chercheurs continueront à s'emparer de ces questions, afin qu'elles puissent à terme occuper la place qui leur revient dans les pratiques professionnelles du chercheur en sociologie et dans les débats relatifs à celles-ci. Enfin, la plupart des enjeux que nous avons soulevés dans cet article ne se limitent pas au cadre strict de la recherche sociologique, mais font au contraire écho à des situations rencontrées dans les autres sciences, humaines et sociales d'abord, mais également au-delà pour les questions de transformation d'un monde professionnel et des formes possibles d'influence sur la société.

Si cet article comporte une série de limites, ces dernières nous apparaissent comme autant d'invitations à approfondir ces réflexions, à en discuter et à en débattre. Notre propos et notre analyse sont évidemment influencés par notre position sociale et notre contexte d'énonciation; en tant que jeunes chercheurs, nous avons été intrigués par une série de questions auxquelles nous avons d'ores et déjà été confrontés, et qui nous semblent interroger les contours de la posture (ou des postures) à adopter lorsque l'on souhaite s'engager dans la discipline sociologique, mais aussi en faveur de celle-ci. En articulant ici plusieurs dimensions qui – si elles ont déjà nourri de nombreux débats – sont rarement traitées dans leurs interrelations, nous souhaitons attirer l'attention sur l'importance de ne pas se limiter à la routine du travail de recherche quotidien ou à des réflexions ponctuelles à la marge de celui-ci, mais de prendre le temps de réfléchir

collectivement aux contours communs de la sociologie, aux façons singulières de faire de la science qu'elle permet et aux types de paroles différentes qu'elle peut permettre de porter dans l'espace public aujourd'hui.

Bibliographie

- Absi, Pascale et Guillaume Huet, « Anthropologues à durée déterminée? », *Journal des anthropologues*, n^{os} 108-109, 2007, p. 15-18.
- Adam, Christophe, « L'asocialité des sciences sociales expertes », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n^o 9, 2009, p. 111-121.
- Amsler, Sarah S. et Chris Bolsmann, « University Ranking as Social Exclusion », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 33, n^o 2, 2012, p. 283-301.
- Aust, Jérôme, « Financer la recherche sur projet. Figures historiques d'un dispositif de gouvernement », *Genèses*, vol. 94, n^o 1, 2014, p. 2-6.
- Avanza, Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas "ses indigènes"? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », dans Alban Bensa et Didier Fassin (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2008, p. 41-58.
- Baele, Stéphane J. et Gregorio Bettiza, « What Do Academic Metrics do to Political Scientists? Theorizing Their Roots, Locating Their Effects », *Politics*, 2017, p. 1-25.
- Barrier, Julien, « La science en projets : financements sur projet, autonomie professionnelle et transformations du travail des chercheurs académiques », *Sociologie du travail*, n^o 53, 2011, p. 515-536.
- Bastow, Simon, Patrick Dunleavy et Jane Tinkler, *The Impact of the Social Sciences: How Academics and Their Research Make a Difference*, Londres, SAGE, 2014.
- Becker, Howard S., *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Paris, La Découverte, 2009 [2007].
- Benninghoff, Martin, Raphaël Ramuz et Jean-Philippe Leresche, « Transformations des politiques de recherche en Europe : les cas de la Suisse, de l'Allemagne et de la France », *Revue française d'administration publique*, n^o 112, 2004, p. 777-789.

- Berger, Mathieu et Carole Gayet-Viaud, « Du politique comme chose au politique comme activité. Enquêter sur le devenir politique de l'expérience ordinaire », dans Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 9-24.
- Broqua, Christophe, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, n° 75, 2009, p. 109-124.
- Bruno, Isabelle, « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d'une technologie de gouvernement », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 55, n° 4 bis, 2008, p. 28-45.
- Burawoy, Michael, « For Public Sociology », *American Sociological Review*, n° 70, 2005, p. 4-28.
- Busso, Sandro et Paola Rivetti, « What's Love Got to Do with It? Precarious Academic Labour Forces and the Role of Passion in Italian Universities », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 45, n° 2, 2014, p. 15-37.
- Callegaro, Francesco, *La Science politique des modernes. Durkheim, la sociologie et le projet d'autonomie*, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2015.
- Callon, Michel, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, vol. 41, n° 1, 1999, p. 65-78.
- Castel, Robert, « La sociologie et la réponse à la demande sociale », dans Bernard Lahire (dir.), *À quoi sert la sociologie?*, Paris, La Découverte, 2004, p. 67-77.
- Chanier, Thierry, *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche?*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Chartron, Ghislaine et Jean-Michel Salaün, « La reconstruction de l'économie politique des publications scientifiques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 45, 2000, p. 32-42.
- Chaumont, Jean-Michel, « Le militant, l'idéologue et le chercheur », *Le Débat*, n° 172, 2012, p. 120-130.
- Chevassus-au-Louis, Nicolas, *Malscience. De la fraude dans les labos*, Paris, Seuil, 2016.
- Covo, Gaëlle, « L'évolution du fonctionnement de la recherche vers un mode projet et ses conséquences sur l'Université : le regard de celle qui accompagne les chercheurs au quotidien », *Sciences de la société*, n° 93, 2015, p. 40-55.

- Dacos, Marin, « Vers des médias numériques en sciences humaines et sociales : une contribution à l'épanouissement de la place des sciences humaines et sociales dans les sociétés contemporaines », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 12, 2012, p. 205-223.
- Désveaux, Emmanuel et Michel de Fornel (dir.), *Faire des sciences sociales. Généraliser*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2012.
- Favret-Saada, Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le Bocage*, Paris, Gallimard, 1977.
- Fossier, Arnaud et Édouard Gardella, « Avant-propos. Démocratiser les sciences humaines », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 10, 2010, p. 5-18.
- Fossier, Arnaud et Édouard Gardella, « Avant-propos. Les sciences humaines au miroir de leurs publics », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 5-18.
- Frances, Jean, « Portrait du doctorant en entrepreneur. Les Doctoriales : un outil "au service de la professionnalisation des doctorants" ? », *Mouvements*, vol. 71, n° 3, 2012, p. 54-65.
- Froment, Charles de, « Introduction. Fortune et infortunes des sciences sociales en entreprise », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 10, 2010, p. 21-30.
- Fusulier, Bernard et María del Río Carral, *Chercheur-e-s sous haute tension! Vitalité, compétitivité, précarité et (in)compatibilité travail/famille*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013.
- Gardella, Édouard et Cécile Lavergne, « Introduction. Problèmes publics, évaluation et militantisme », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 135-144.
- Gillet, Anne et Diane-Gabrielle Tremblay (dir.), *Les recherches partenariales et collaboratives*, Rennes/Québec, Presses universitaires de Rennes / Presses de l'Université du Québec, coll. « Des sociétés », 2017.
- Gingras, Yves, « La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs », *Bulletin de méthodologie sociologique*, vol. 100, n° 1, 2008.
- Goffman, Alice, *On the Run: Fugitive Life in an American City*, Chicago, University of Chicago Press, 2014.
- Gosselain, Olivier P., « Slow Science. La désexcellence », *Uzance*, vol. 1, 2011, p. 128-140.
- Goyette, Gabriel et Michelle Lessard-Hebert, *La recherche-action : ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1987.

- Grossetti, Michel, « Introduction : sciences et “demandes sociales” au tournant du siècle », *Sciences de la Société*, n° 49, 2000, p. 3-10.
- Haag, Pascale et Cyril Lemieux (dir.), *Faire des sciences sociales. Critiquer*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2012.
- Havard-Duclos, Bénédicte, « Les coûts subjectifs de l'enquête ethnographique. Enquêter comme militante dans l'association Droit Au Logement (DAL) à la fin des années 1990 », *SociologieS*, 2007.
- Hopper, Kim, « De l'ethnographie à l'engagement. Les limites du témoignage pour les sans-abri », dans Daniel Cefaï (dir.), *L'engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « En temps & lieux », 2010 [2003], p. 473-492.
- Houllier, François (dir.), *Les Sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques & recommandations*, rapport réalisé à la demande du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016.
- Hubert, Matthieu et Séverine Louvel, « Le financement sur projet : quelles conséquences sur le travail des chercheurs? », *Mouvements*, vol. 71, n° 3, 2012, p. 13-24.
- Hudson, Maui *et al.*, « Te Ara Tika. Guidelines for Maori Research Ethics: A Framework for Researchers and Ethics Committee Members », *Health Research Council of New Zealand*, 2010.
- Jeannin, Philippe, « De la sociologie de la science aux revues de sociologie », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 78, 2003, p. 5-23.
- Kalinowski, Isabelle, « Leçons wébériennes sur la science & la propagande », dans Max Weber, *La science, profession et vocation*, Marseille, Agone, coll. « Banc d'essais », 2005.
- Kaufmann, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. « 128/L'enquête et ses méthodes », 2011.
- Kaufmann, Laurence et Marine Kneubühler, « Introduction du Dossier “Affecter, être affecté. Autour des travaux de Jeanne Favret-Saada” », *SociologieS*, 2014.
- Lahire, Bernard, *Pour la sociologie. Et pour en finir avec une prétendue « culture de l'excuse »*, Paris, La Découverte, 2016.
- Lamont, Michele, *How Professors Think: Inside the Curious World of Academic Judgment*, Cambridge, Harvard University Press, 2009.
- Laurens, Sylvain et Frédéric Neyrat, *Enquêter : de quel droit? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010.

- Lemieux, Cyril, « Penser autrement la place des sciences sociales dans les médias », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 12, 2012, p. 151-166.
- Lemieux, Cyril et Saint-Oma, *Sociographic. 28 théories pour comprendre l'époque (sans l'excuser)*, Paris, Lemieux Éditeur, 2016.
- Lepori, Benedetto, « Options et tendances dans le financement des universités en Europe », *Critique internationale*, n° 39, 2008, p. 25-46.
- Lindblom, Charles E. et David K. Cohen, *Usable Knowledge: Social Science and Social Problem Solving*, New Haven, Yale University Press, 1979.
- Lits, Grégoire, « Trajectoires scientifiques et logiques de publication : l'ambivalence des revues de jeunes chercheurs », dans Jean-Louis Dufays et Paul Servais (dir.), *Publier en sciences humaines. Quels enjeux, quelles modalités, quels supports, quelle diffusion?*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2013, p. 83-90.
- Lits, Marc, « La position du chercheur impliqué », *Questions de communication*, n° 9, 2006, p. 207-220.
- Martuccelli, Danilo, « Sociologie et posture critique », dans Bernard Lahire (dir.), *À quoi sert la sociologie?*, Paris, La Découverte, 2004, p. 137-154.
- Mathieu, Lilian, « Étudier la prostitution au sein de l'association Cabiria. Retour réflexif sur une expérience de recherche », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 145-155.
- Mathieu, Lilian, « Sociologie des engagements ou sociologie engagée? Sur quelques problèmes axiologiques qui se posent à la sociologie des mobilisations », *SociologieS*, 2015.
- Mesnier, Pierre-Marie et Philippe Missotte, *La recherche-action : une autre manière de chercher, se former, transformer*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « Le "je" méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 3, 2000, p. 417-445.
- Remaud, Olivier, Jean-Frédéric Schaub et Isabelle Thireau (dir.), *Faire des sciences sociales. Comparer*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 2012.
- Robert, Christophe, « Limites et effets de levier de la recherche en sciences humaines dans le combat contre le mal-logement », *Tracés. Revue de sciences humaines*, hors-série n° 9, 2009, p. 165-175.
- Roca i Escoda, Marta et Jean-Louis Genard, « La "rupture épistémologique" du chercheur au prix de la trahison des acteurs? Les tensions entre postures "objectivante" et "participante" dans l'enquête sociologique », *EspacesTemps.net*, 2011.

- Scheper-Hughes, Nancy, « Parts Unknown: Undercover Ethnography of the Organs-trafficking Underworld », *Ethnography*, vol. 5, n° 1, 2004, p. 29-73.
- Stein, Arlene et Jessie Daniels, *Going Public: A Guide for Social Scientists*, Chicago, The University of Chicago Press, coll. « Chicago Guides to Writing, Editing, and Publishing », 2017.
- Stengers, Isabelle, « *Another Science is Possible!* ». *A Plea for Slow Science*, cours inaugural de la Chaire Willy Calewaert 2011-2012, Vrije Universiteit Brussel, 13 décembre 2011.
- Supiot, Alain, *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, coll. « Poids et mesures du monde », 2015.
- Trépanier, Michel et Marie-Pierre Ippersiel, « Hiérarchie de la crédibilité et autonomie de la recherche. L'impensé des analyses des relations universités-entreprises », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 148, n° 3, 2003, p. 74-82.
- Vanholsbeeck, Marc, « Entre qualité prescrite et qualité souhaitable », *Quaderni*, n° 77, 2012, p. 71-84.